

SCHAMPICHTRU

Bûchers funéraires d'époque romaine

Fouilles de sauvetage
(avril-mai 2021)



Anouk Bystritzsky

Mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

1. FICHE SIGNALÉTIQUE	1
2. INTRODUCTION	3
2.1 Contexte de l'intervention	3
2.2 Cadre géographique	3
2.3 Contexte archéologique	4
3. SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE	6
3.1 Dépôts naturels A	6
3.2 Phase 1 : Ensemble funéraire de l'époque romaine	6
3.3 Dépôts naturels B	6
3.4 Phase 2 : Structures modernes	7
4. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES	7
4.1 Présentation générale	7
4.2 Phase 1 : Ensemble funéraire de l'époque romaine	7
4.3 Phase 2 : structures modernes	11
5. SYNTHÈSE	12
6. BIBLIOGRAPHIE	13
ANNEXES	15
Plan des vestiges archéologiques compilés	16
Coupe STG01	17
Diagramme de Harris	18
Etude du mobilier céramique	19
Etude du mobilier pierre ollaire	19
Catalogue des tombes	21
Liste des unités de terrain (UT)	42
Liste des tombes	44
Liste des relevés	44
Liste du mobilier	45
Liste des prélèvements	50
Liste des ossements crémés identifiés T1	52
Liste des ossements crémés identifiés T2	56
Liste des ossements crémés identifiés T3	63
Liste des ossements crémés identifiés T4	69
Liste des ossements crémés identifiés T5	74
Liste des ossements crémés identifiés T6	76
Liste des ossements crémés identifiés T7	77

1. FICHE SIGNALÉTIQUE

Commune :	Salgesch, Schampichtru, Salgesch VS, district de Loèche
Chantier :	Maison Georges
Sigle :	SAG21
Coordonnées :	CN 1287, 2'610'415.0, 1'129'152.0, Altitude 604 m
Projet :	Construction d'une villa individuelle
N° de parcelle :	334
Superficie analysée :	Diagnostiquée env. 200 m ² et fouillée env. 80 m ²
Dates de l'intervention :	30 avril au 24 mai 2021
Coordination :	Office cantonal d'Archéologie (OCA), Romain Andenmatten
Mandataire :	InSitu Archéologie SA, Sion
Equipe de fouille :	Anouk Bystritzsky (anthropologue, responsable sur le terrain), Anaïs Deville (anthropologue), Mauro Cuomo (archéologue).
Elaboration et rapport :	Anouk Bystritzsky, Alison Giavina (détermination céramique et pierre ollaire)
Topographie :	OCA, InSitu Archéologie SA
Photogrammétrie :	InSitu Archéologie SA
Dessins/infographie :	Marianne de Morsier Moret, Carole Meylan
Contexte archéologique :	Nécropole à crémations
Datation :	Epoque romaine

2. INTRODUCTION

2.1 Contexte de l'intervention

Lors de travaux de terrassement pour la construction d'une villa individuelle, un collaborateur de l'Office cantonal d'Archéologie s'est rendu sur place pour évaluer l'éventuelle présence de vestiges archéologiques. Après plusieurs sondages négatifs, deux fosses très charbonneuses contenant du mobilier et des ossements humains brûlés ont été identifiées dans le dernier sondage systématique prévu. Il s'agit des sépultures à crémation T1 et T2 (**Annexe 1**), apparues dans le sondage situé à l'est du chantier, dans la coupe STG1 (**Annexe 2**).

L'entreprise InSitu Archéologie SA a alors été mandatée le 30 avril 2021 pour documenter la coupe STG1 et identifier les niveaux d'insertion de ces deux structures. Un nouveau décapage à la pelleuse a été effectué le 6 mai 2021 et a permis de dégager les structures funéraires T3 et T4 ainsi que le dépôt UT41/T8 (**Annexe 1**). Toute la partie ouest du chantier (zOuest) n'a en revanche livré aucun vestige archéologique.

Au cours des travaux de fouille destinés à documenter et fouiller ces cinq dépôts funéraires, un nouveau terrassement a dû être effectué à l'extrême est du chantier afin de taluter le bord de fouille. A cette occasion, les structures T5, T6 et UT34/T7 ont été identifiées (**Annexe 1**).

Au total 6 structures funéraires, interprétées comme des sépultures primaires à crémation, ont été fouillées, documentées et prélevées (T1 à T6), ainsi que deux autres dépôts (UT34/T7 et UT41/T8) dont l'interprétation reste incertaine.

2.2 Cadre géographique

Le village de Salgesch, chef-lieu d'une commune viticole du Haut-Valais, est situé à l'est de la ville de Sierre, à flanc de côteau, sur la rive droite du Rhône, dans le district de Loèche. La localité s'implante sur les dépôts détritiques d'un ancien éboulement, entre deux cours d'eau, la Raspille à l'ouest et le Gulantschi à l'est (David-Elbiali et Giozza). Le territoire de la commune s'étend également sur une partie de la rive gauche du Rhône, englobant ainsi une partie du site naturel du bois de Finges (**Fig. 1**). Le site fouillé en 2021 se trouve au lieu-dit Schampichtru, au nord-est de la localité, à environ 604 m d'altitude (**Fig. 2**). Il est situé à proximité d'une zone de villas, sur un terrain occupé par des vignes, l'implantation de celles-ci dans les dernières décennies ayant d'ailleurs partiellement endommagé les structures, comme nous le verrons dans la présentation de la séquence stratigraphique.

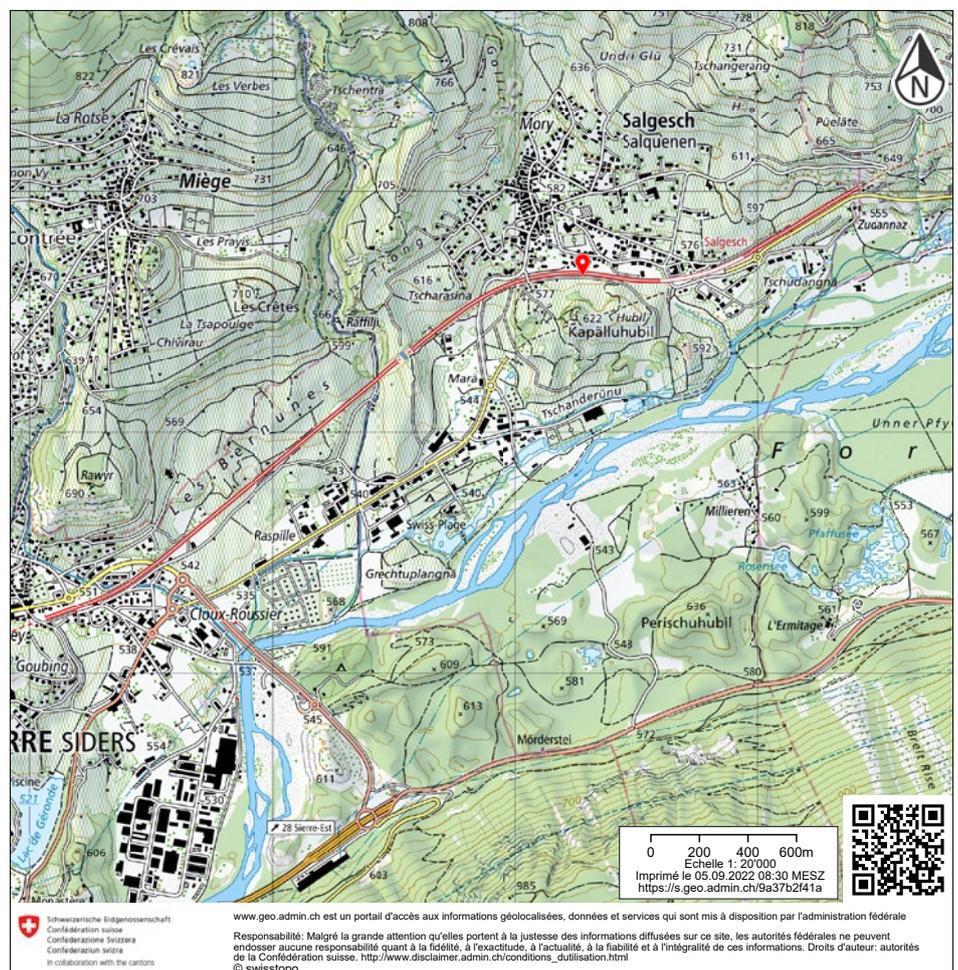


Fig 1 – Plan de situation de la commune de Salgesch (©swisstopo).

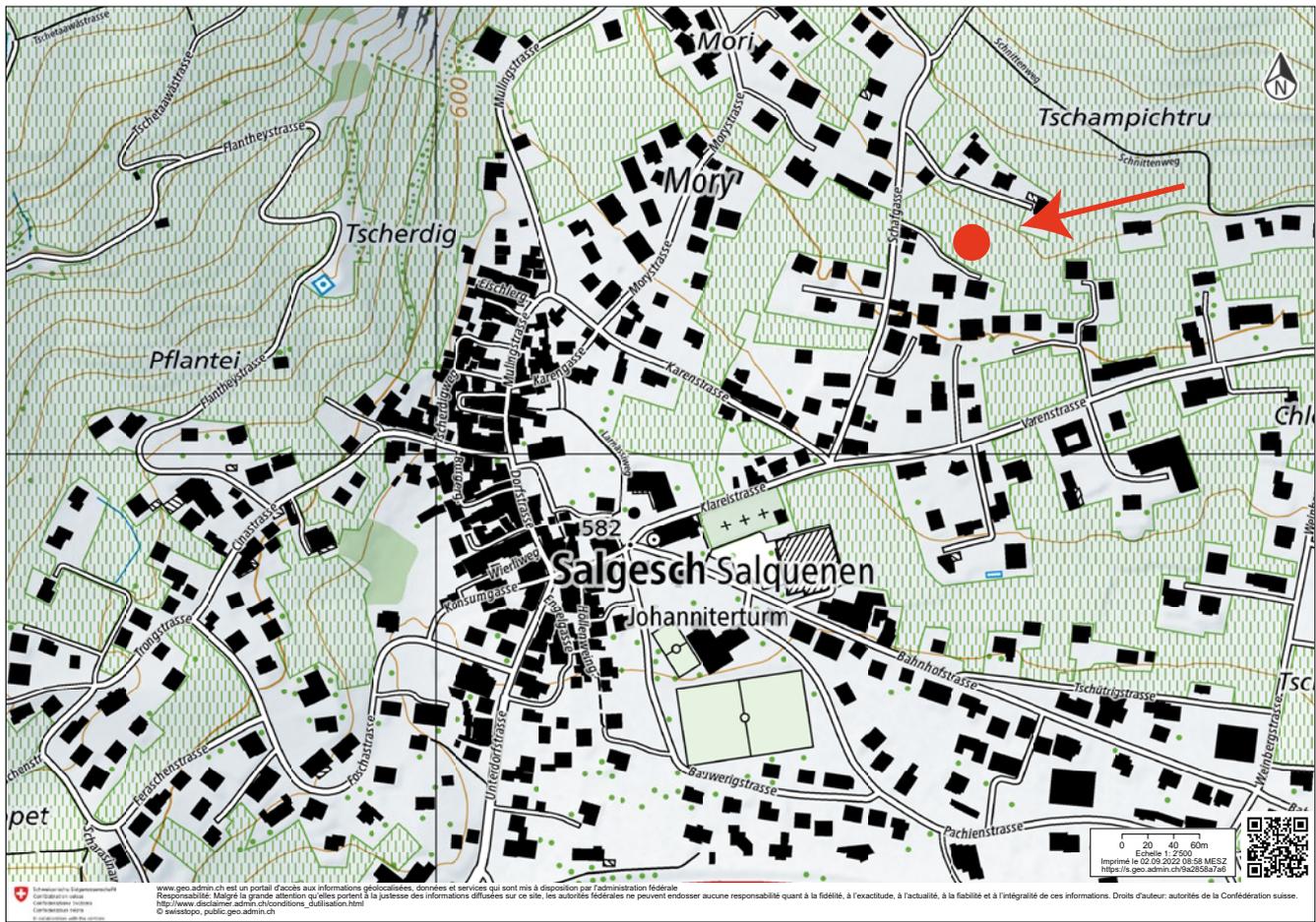


Fig 2 – Plan de situation du site (©swisstopo).

2.3 Contexte archéologique

La commune de Salgesch possède un riche patrimoine archéologique, notamment avec les sites de Maregraben (**Fig. 3, n°1**) et du Mörderstein (**Fig. 3, n°2**) fouillés en grande partie dans les années 2000 (Vallesia 2001 à 2003 ; 2005 à 2010). L'habitat rural de Maregraben a livré la présence de nombreux aménagements datés entre la fin de l'âge du Bronze et le Moyen Âge, dont les principaux vestiges consistent en un habitat daté du Premier âge du Fer (David-Elbiali et Giozza). Quant au site du Mörderstein, il s'agit d'un site régional de première importance puisque des traces d'occupation sont présentes dès le Mésolithique et jusqu'aux périodes historiques (Vallesia 2003 ; 2005 à 2010). Pour les périodes protohistoriques, les vestiges suggèrent que l'abri a servi dans un premier temps pour des haltes de chasse de courte durée avant que les aménagements ne deviennent plus imposants, supposant des fréquentations de plus longue durée (David-Elbiali et Giozza). Pour l'époque romaine, une voie de circulation traversant probablement le bois de Finges a été mise au jour (David-Elbiali et Giozza, Paccolat 2011). Le mobilier rattaché aux périodes historiques témoigne d'une fréquentation toujours aussi régulière, ce qui fait de ce site un point d'importance régionale, quelle que soit la période concernée. Dans les années 2000, des suivis de travaux autour de la gare de Salgesch ont également permis la mise au jour d'occupations protohistoriques (Vallesia 2001) (**Fig. 3, n° 4**). Les périodes historiques ne sont pas oubliées non plus, comme le montrent les fouilles entreprises dans l'église paroissiale en 1986 (**Fig. 3, n° 9**), dévoilant ainsi deux sanctuaires dont l'un daté du 13^e s. (Bucher 1988).

En 2019, une surveillance de chantier (Cave Cina) a mis au jour la sépulture d'un individu immature âgée entre 6 et 8 ans le long de la route de Varen, l'ensemble est caractéristique du milieu de la Tène moyenne (Rosselet et Andenmatten 2021) (**Fig. 4, n° 3**). Un nouveau site (Villas Favre et Bruttin) a également été mis au jour lors de la construction de villas, un peu plus au nord-est des découvertes faites en 2021 (**Fig. 4, n° 2**). Il a permis de mettre en évidence

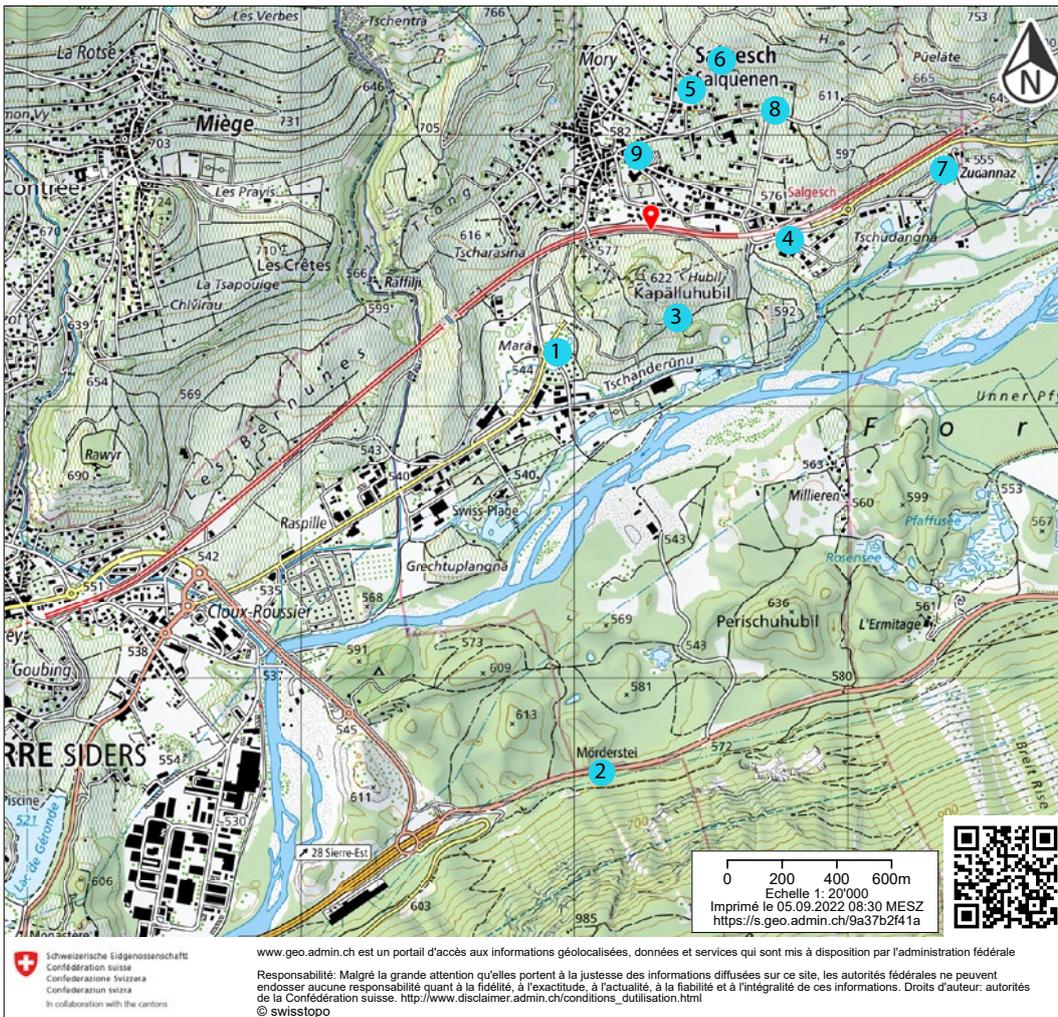


Fig 3 – Localisation des différents sites d'importance sur la commune de Salgesch : 1. Maregraben, 2. Mörderstein, 3. Kapälluhubil, 4. Sous gare, 5. Tschampichtru, 6. Tschanderong, 7. Zudannaz, 8. Römerweg 9. Eglise paroissiale (©swisstopo).

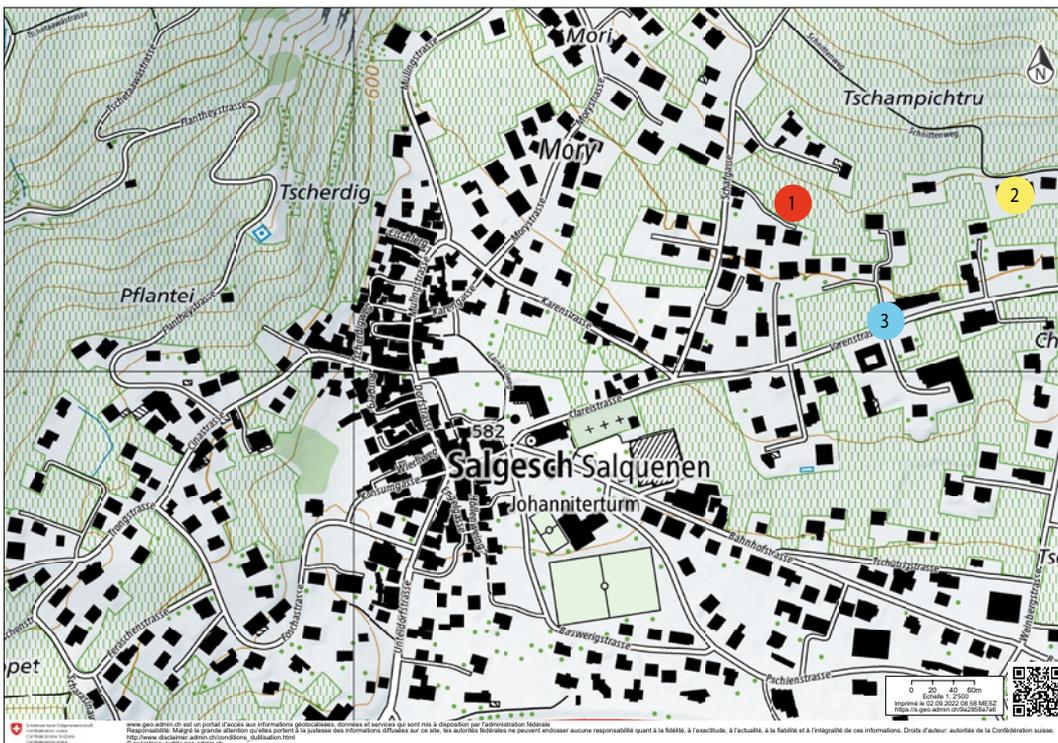


Fig 4 – Localisation des récentes découvertes autour du site étudié : 1. Schampichtru, 2. Villas Favre et Bruttin, 3. Cave Cina (©swisstopo).

des occupations comprises entre la fin de la protohistoire et le Moyen âge, principalement des terrasses et aménagements de bâtiments (foyers, fosses, fours, trous de poteaux) (Gaudillère, Bondi et Deville, 2020). Une sépulture bien conservée a également été fouillée et documentée, elle contenait les restes d'un individu féminin âgée d'environ 50 ans, inhumée dans un tronc d'arbre évidé. Les éléments de parure retrouvés avec la défunte permettent de dater la tombe entre 20 et 60 après J.-C. (Gaudillère, Bondi et Deville, 2020 / Rosselet et Andenmatten, 2021). Pour finir, plusieurs découvertes anciennes, malheureusement hors contexte, sont mentionnées par M.-R. Sauter (1950), principalement des objets isolés, datés de périodes protohistoriques, provenant certainement de tombes non documentées. Il est également fait mention de possibles sépultures à crémation, situées sur la colline de la Chapelle (*Kapälluhubil*) (**Fig. 3, n° 3**), mais sans plus d'informations, malheureusement. D'autres découvertes, datant des années 80 et situées dans les secteurs de Tschampichtru, Tschanderong (**Fig. 3, n° 6**), Zudannaz (**Fig. 3, n° 7**) et au lieu-dit « Römerweg » (**Fig. 3, n° 8**), font mention de vestiges funéraires et d'habitat, mais sans plus de précision non plus (Rosselet et Andenmatten, 2021). Les récentes découvertes de 2019 et de 2021 viennent donc confirmer ces données anciennes et permettent, cette fois, de disposer d'objets en contexte et de structures fouillées et documentées.

3. SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

3.1 Dépôts naturels A

Une succession de couches naturelles forment le substrat du site (UT10-46-48-32-31-07-09-08). Le niveau le plus profond documenté, soit l'UT10 se définit comme une couche sableuse, rougeâtre (rubéfiée ?) et semble correspondre à un niveau de paléosol. Il est surmonté par un niveau de colluvions (UT46) lui-même recouvert par un niveau probablement alluvial (UT48). Ce dernier est scellé par un dépôt de colluvions (UT32), puis par un autre niveau de paléosol (UT31). On retrouve ensuite un niveau d'alluvions (UT7) et différentes colluvions (UT9-8) qui viennent combler les dépressions de la surface des dépôts précédents et ont été percées par les tombes de la phase 1 (UT12) (**Annexe 2** et **Annexe 3**).

3.2 Phase 1 : Ensemble funéraire de l'époque romaine

La documentation en coupe des deux premiers dépôts funéraires mis au jour (T1 et T2) a permis d'identifier leur niveau d'insertion (**Annexe 2**). Celui-ci (UT12) se définit comme un dépôt de fins gravillons très compact et pourrait correspondre à un niveau de piétinement associé aux tombes. Les autres structures funéraires (T3, T4, T5, T6) ainsi que les dépôts dont l'interprétation reste incertaine (UT34/T7 et UT41/T8) n'ont pas été documentés en coupe mais semblent prendre place dans les mêmes niveaux d'alluvions (UT7) et de colluvions (UT8-9) que les deux autres (T1 et T2). Tous ces dépôts forment donc un même ensemble correspondant au premier niveau anthropique observé sur le site.

3.3 Dépôts naturels B

Différents épisodes de colluvions recouvrent l'occupation romaine (**Annexe 2**). Deux d'entre eux (UT5 et UT6), visibles uniquement à l'amont du site, ont probablement été ravinés dans la partie inférieure, alors que le niveau scellant les structures (UT2) est visible uniquement du côté sud, peut-être perturbé dans la partie nord. Il se situe juste en-dessous du niveau actuel de la terre de vigne (UT1). Malheureusement, la relation stratigraphique entre les UT2, 5 et 6 n'est pas observable à cause des perturbations modernes.

3.4 Phase 2 : Structures modernes

Le second niveau anthropique identifié correspond à des structures modernes (UT13, UT25, UT26, UT40, UT42, UT43, UT44, UT45, UT47). Celles-ci sont toutes implantées dans ou au travers du sol (UT1) et sont sans aucun doute liées à l'installation du vignoble qui recouvrait le site avant la fouille. Elles sont observables autant en coupe qu'en plan (**Annexe 1 + 2**), en revanche leur niveau d'insertion, qui se perd dans la terre de vigne très remuée, n'a pas pu être observé.

4. DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

4.1 Présentation générale

L'intervention réalisée au printemps 2021 sur le site de Salgesch avait pour but de documenter les dépôts funéraires et les niveaux associés pour comprendre leur insertion dans le paysage archéologique de la commune. Six dépôts funéraires ont été identifiés avec certitude (T1 à T6) et présentent une certaine homogénéité au niveau de leur composition et orientation. Les UT34 et 41, identifiées sur le terrain comme la T7 et T8 respectivement ne sont en fait pas suffisamment bien conservées pour pouvoir certifier leur interprétation (**Annexe 1**). Les six dépôts primaires et les deux dépôts mal conservés semblent s'insérer tous dans le même niveau et correspondre à un ensemble bien défini. En effet, le mobilier découvert dans la plupart des fosses (céramique, monnaie, éléments de parure) permet de les dater de la période romaine, aux environs du 2^e-3^e s. après J.-C. D'autres structures modernes (UT25-26-40-42) probablement liées à l'implantation des vignes ont été identifiées elles aussi (**Annexe 1**). Elles ont en grande partie perturbé les vestiges archéologiques, ces derniers se situant principalement à moins d'1m de profondeur par rapport au niveau de marche actuel.

Le site de Schampichtru a donc livré deux niveaux anthropiques : le premier niveau date de l'époque romaine et se compose presque exclusivement de sépultures primaires à crémation, le second comporte principalement des structures modernes liées à l'activité viticole.

4.2 Phase 1 : Ensemble funéraire de l'époque romaine

4.2.1 Les datations

Le premier niveau anthropique identifié correspond à un ensemble funéraire daté par le mobilier aux alentours du 2^e-3^e s. après J.-C. Aucune datation C 14 n'a été réalisée sur les ossements crémés ni sur les charbons prélevés sur le terrain. En effet, le mobilier mis au jour et documenté sur le site semble homogène et permet à lui seul de dater les sépultures de manière relativement fiable. Une étude céramique a été réalisée et, d'après les conclusions obtenues, l'ensemble céramique retrouvé dans la T2 peut-être daté du 3^e s. après J.-C. (cf. 4.2.4 Le mobilier). Plusieurs objets métalliques ont également été découverts dans les sépultures, notamment des monnaies et des éléments de parure (fibule, bague) qui pourront permettre de préciser ou confirmer les datations une fois restaurés.

4.2.2 Les structures

La présentation détaillée et le descriptif de chaque structure sont développés de manière plus exhaustive en annexe, dans le catalogue des tombes. Les méthodologies de fouille et d'analyse sont également décrites en annexe. Ici, seules les principales conclusions obtenues sont présentées.

Les sépultures à crémation identifiées dans la première phase d'occupation du site semblent former un ensemble cohérent et homogène. Elles s'insèrent probablement toutes dans le même niveau (UT12) (**Annexe 3**) et sont orientées sur un axe est-ouest (**Annexe 1**). Dans tous les cas avérés, soit les T1 à T6, il s'agit de sépultures primaires à crémation ou bûchers en fosse¹. Elles s'organisent apparemment toutes de la même manière, soit une fosse quadrangulaire et charbonneuse d'environ 1,80 x 0,60 m. Seule la T3 est presque entièrement conservée (excepté une légère perturbation par la fosse UT26 dans l'angle sud-est, **Fig. 5**), les autres sépultures ont toutes été perturbées par les fosses modernes liées à l'implantation des vignes (**Annexe 1**). Malgré tout, la cohérence des dépôts permet de supposer que leur composition devait être similaire à l'origine. La seule structure qui ferait exception à cette hypothèse est la T5, puisqu'elle contient les restes osseux d'un individu immature. Il est ainsi très possible que la fosse présente des dimensions originelles moindres que les autres. Quant aux deux derniers dépôts, UT34/T7 et UT41/T8, leur très mauvaise conservation ne permet pas de certifier leur identification (**Annexe 1**). Le dépôt charbonneux dans la fosse UT41 semble se trouver en position primaire mais comme il se situe juste en bordure d'une perturbation moderne (UT42), il n'est pas possible de pousser l'analyse plus loin. Quant à l'UT34, le dépôt diffère des autres en de nombreux points, notamment au niveau de la quantité d'ossements retrouvés et de la présence très ténues des restes charbonneux. Ces différences sont détaillées dans le catalogue des tombes de manière plus complètes. Les perturbations de cette structure sont trop importantes pour la prendre en considération dans l'analyse générale des sépultures.



Fig 5 – T03, en cours de fouille.

Les dépôts relativement bien conservés (T1 à T6) s'organisent tous de la même manière. Il s'agit d'une fosse rectangulaire aux dimensions conservées variables, avec des parois verticales et un fond plat, qui livre d'importants restes charbonneux, des ossements humains crémés ainsi que du mobilier brûlé. Ce niveau charbonneux, riche en mobilier, est conservé sur une épaisseur d'environ 0,10 m sur le fond de chaque structure et comporte d'importants fragments de « bûches ». La T1 et la T2 ayant pu être documentées en coupe (**Annexe 2**), elles montrent que la profondeur totale de la fosse (niveau charbonneux et comblement) avoisine plutôt les 0,50 m et que le niveau charbonneux remonte légèrement le long des parois. Sur les bords des parois et sur le fond des dépôts, des traces de rubéfaction sont également visibles,

¹ L'appellation « bûcher en fosse » comporte aussi bien les bûchers construits dans la fosse que ceux qui sont construits au-dessus de la fosse, la différence entre ces deux types n'étant pas toujours aisée à identifier et parfois soumise à controverse (Blaizot et al., 2009).

plutôt tenues sur le sédiment, elles sont surtout marquées sur les pierres présentes dans la fosse et provenant sans doute de l'encaissant. Tous ces indices laissent penser que ces dépôts correspondent bien à des bûchers en fosse, d'autant que l'étude anthropologique des ossements vient confirmer cette hypothèse. La taille des dépôts, et surtout leur étroitesse permet même d'affiner leur identification et de parler de bûcher construit au-dessus de la fosse (avec une fosse-réceptacle). En effet, pour que le bûcher soit construit dans la fosse, il faut des dimensions plus importantes afin de permettre une bonne aération de la structure crématoire (Blaizot et al., 2009).

La fouille de ces dépôts funéraires restant une fouille d'urgence, la plupart des décapages ont été effectués à la machine jusqu'au niveau charbonneux des structures. Seules la T2 et la T1, documentées en coupe, permettent d'élaborer certaines hypothèses quant à un éventuel marquage ou un système de fermeture et de condamnation du bûcher. En effet, au-dessus de la T1, une petite fosse a été identifiée (UT3 comblée par UT4) (**Annexe 2**). Le fait que ses limites suivent parfaitement celles de la T1 incite à penser que les deux structures sont liées, cependant aucun parallèle n'a été trouvé et aucun indice archéologique ne permet d'affiner cette hypothèse. Il pourrait s'agir soit d'une structure en matériau périssable servant de marquage soit d'un élément de condamnation du bûcher qui se serait effondré ? Ou éventuellement la trace d'une fermeture du bûcher réalisée en deux étapes (peut-être à cause d'un phénomène de tassement induit par la présence du charbon) ?

4.2.3 Le geste funéraire et la population crémée

Les dépôts funéraires clairement identifiés (T1 à T6) correspondent tous à des bûchers en fosse, contenant chacun les restes osseux d'un seul et même individu.

Dans trois cas (T1, T2, T3), une certaine logique anatomique est conservée, laissant penser que la crémation n'a pas été conduite, c'est-à-dire que le corps n'a pas été ou peu manipulé au cours de la crémation pour optimiser la combustion (Duday, 2013). L'une des tombes ne respecte plus cette logique (T4) et la crémation peut donc avoir été conduite, même s'il faut rester prudent dans l'interprétation de ce fait puisqu'il peut être dû à différents phénomènes. En effet, cela peut refléter une crémation conduite (avec une manipulation du corps pour optimiser la crémation), mais pourrait aussi être dû à l'effondrement du bûcher, à d'éventuelles manipulations post-crématoires, ou encore aux perturbations modernes et à la conservation partielle du dépôt. Quant aux deux dernières structures, pour la T5, comme aucune subdivision n'a été faite sur le terrain en raison d'une conservation partielle du dépôt, aucune analyse spatiale n'est possible, et pour la T6, la très faible quantité d'ossements ne permet pas non plus ce type d'analyse.

Pour tous les cas, la couleur blanc craie et blanc gris des ossements indiquent qu'ils ont été exposés à une température d'au moins 600°C (Depierre, 2014). Des fractures concentriques sont également visibles sur certains os, ce qui est dû à une exposition à des chocs thermiques, laissant supposer que les crémations ont été effectuées à l'air libre (Depierre, 2014), ce qui concorde avec l'hypothèse de bûchers construits au-dessus des fosses (avec des fosses-réceptacles).

Pour finir, il est compliqué d'aborder les modalités d'un éventuel ramassage des ossements crémés (partiel ou complet). En effet, la plupart des structures (T1, T2, T4, T5 et T6) sont incomplètes car elles ont été perturbées par des structures modernes. Elles ne contiennent donc pas forcément la quantité d'ossements attendues pour un individu complet, soit environ 2 kg (Duday, 2013), mais il reste délicat de proposer une explication. En effet, dans le cas de la T2, par exemple, la quantité de restes osseux mise au jour est d'environ 900 g, mais seule la moitié de la structure semble conservée. Si l'on extrapole la quantité d'ossements qui aurait pu être retrouvée, celle-ci s'élèverait en toute logique à environ 1,8 kg d'os, quantité qui se rapproche alors des valeurs attendues. Cependant, la T3, qui est quasi complète, contient un peu moins de 550 g de restes osseux, ce qui ne correspond pas à la quantité d'ossements admise pour un individu entier. Cette différence plutôt importante ne peut pas s'expliquer uniquement par les perturbations ayant touché la structure, il est donc probable qu'un ramassage de certains restes osseux ait été effectué. Cela signifie alors que le bûcher en place (T3) ne correspond pas

au dépôt définitif de l'individu crémé. Une partie des os a vraisemblablement été ramassée après la crémation, probablement en vue d'être déposée dans un autre type de structure secondaire qui a servi de dépôt définitif et qui n'a pas été retrouvé. En revanche, les pièces osseuses sélectionnées n'ont pas été choisies en fonction de leur emplacement anatomique car cette tombe montre des proportions des différentes parties anatomiques tout à fait comparable aux valeurs théoriques. L'analyse du mobilier des différentes tombes apporte aussi son lot d'informations et permet d'appuyer l'hypothèse que ces bûchers ne correspondent pas au dépôt définitif de l'individu. En effet, le mobilier mis au jour sur le site présente, dans tous les cas, des stigmates de chauffe, ce qui signifie que ce mobilier accompagnait probablement le défunt sur le bûcher. L'absence de mobilier non brûlé incite à penser qu'un autre dépôt secondaire faisait office de dépôt définitif et qu'une partie des ossements du défunt a donc été prélevée (Blaizot et al., 2009).

Au niveau des individus, le corpus présent est trop peu important pour permettre une analyse poussée, d'autant que l'importante fragmentation des os n'a pas permis de détermination du sexe ni d'estimation précise de l'âge ou de la stature. Un seul dépôt (T5) contient les restes osseux d'un individu immature dont l'âge a été estimé entre 6 et 14 ans (Infans II). Les autres dépôts (T1, T2, T3, T4, T6, T7) contiennent chacun les restes d'un individu de taille adulte (plus de 20 ans). Finalement, seule une atteinte pathologique a pu être observée sur un fragment de côte provenant de la T1 (réaction infectieuse non spécifique).

4.2.4 Le mobilier

La faune

Plusieurs structures (T2, T3, T4 et T5) ont livré des ossements de faune brûlée. A l'heure actuelle, une étude archéozoologique n'est pas prévue et la piste favorisée pour expliquer la présence de faune est celle d'offrandes destinées au défunt ou alors d'éventuels restes de banquet funéraire (Lepetz, 2013).

La céramique

Le corpus céramique est composé d'un nombre réel de 55 (NR) pour un nombre minimum d'individus de 6 (NMI) (**Fig. 6**). Seules des productions régionales sont attestées. La catégorie des céramiques à revêtement argileux forme le tiers du corpus (CRA, NMI 33,33%) tout comme la céramique commune à pâte claire (CCL, NMI 33,33%). La cruche (CRU, NMI 16,67%) et la céramique à pâte sombre (CSO, NMI 16,67%) forment les autres catégories. La céramique à revêtement argileux est représentée notamment par des bols Lamb. 2/37 qui n'apparaissent pas avant 150 de notre ère, la céramique commune sombre par un pot à col cintré, lèvre déversée et épaule marquée typique du 3^e s. après J.-C.². Malgré le peu d'éléments typologiques à disposition, il est possible d'avancer une datation des 2-3^e s. après J.-C., pour la phase 1 qui ne saurait être antérieure à 150 de notre ère.

total				
catégorie	nombre réel	nombre min	NR %	NMI%
CRA	51	2	92,73%	33,33%
CRU	1	1	1,82%	16,67%
CCL	2	2	3,64%	33,33%
CSO	1	1	1,82%	16,67%
total	55	6	100,00%	100,00%

Fig 6 – Tableau NR/NMI du corpus céramique de la phase 1. Pour les identifications, se référer à l'étude du mobilier céramique, en annexe.

La céramique de la T02 et de la T04 est détaillée dans le catalogue du mobilier. Les éléments non attribués à une tombe spécifique³, ne sont en revanche pas repris. Leurs déterminations sont toutefois consultables, avec l'entièreté du corpus, en annexe.

La pierre ollaire

Seule la T04 a livré de la pierre ollaire. Elle comprend un seul individu, un pot taillé de section circulaire avec poignées de préhension et des traces de calcination. La roche correspond au groupe des talcschistes « C ». Son type et son contexte tendent à corroborer une datation du 2^e-3^e s. après J.-C.

² Parallèles À Massongex, B.7, n°14-15, apparaissant déjà dans un contexte daté de 110-130 et typique du 3^e s. ap. J.-C.; Haldimann et Paccolat 1990, 119.

³ SAG21-7, CRA 3 NR, 1 NMI ; SAG21-31, CRU 1 NR, 1 NMI ; SAG21-165, CSO 1 NR, 1 NMI.

Le mobilier métallique

De nombreux objets métalliques ont été mis au jour lors de la fouille des dépôts funéraires, qui en ont tous livrés, excepté UT34/T7. Pour la plupart, il s'agit de mobilier associé à l'individu crémé, qui se trouvait probablement en position fonctionnelle au moment de la crémation : éléments de parure (fibule, bague) et clous de chaussures. Quelques monnaies en bronze ont également été retrouvées (N=3), même s'il est difficile de savoir si elles étaient associées directement au défunt lors de sa crémation ou si elles proviennent d'éventuelles offrandes. Quoiqu'il en soit, leur étude, après restauration, pourra certainement permettre d'affiner la chronologie des dépôts. Pour finir, plusieurs éléments métalliques probablement liés à la construction ou à l'installation du bûcher ont été retrouvés (clous de charpente et possible poignée ou agraphe en fer), mais leur nombre limité (N=4) rend l'analyse générale de ces objets difficile.

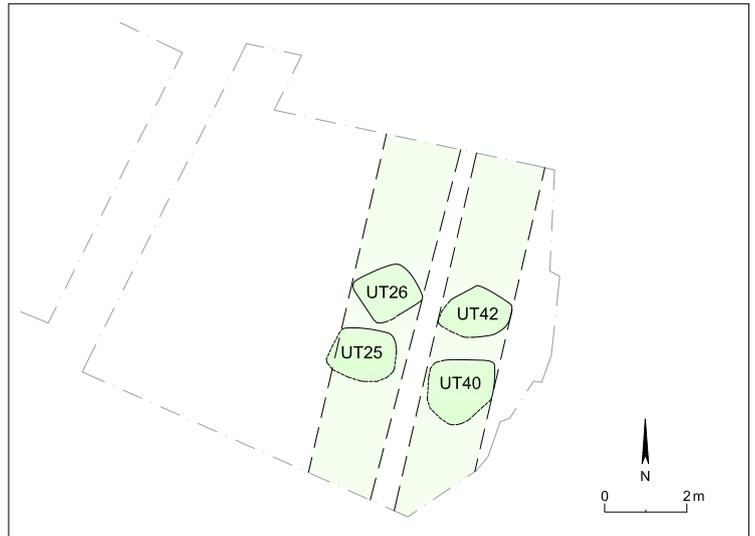


Fig 7 – Reconstitution de l'axe d'origine supposé des structures de la phase 2, probablement des tranchées d'implantation pour les vignes (échelle : 1/100).

4.3 Phase 2 : structures modernes

La seconde et dernière phase d'utilisation du site correspond aux aménagements modernes liés à l'implantation des vignes. De nombreuses structures ont été observées en plan (UT25-26-40-42-43, **Annexe 1**), ainsi qu'en coupe (UT13-44-45-47, **Annexe 2**). Elles ont en grande partie perturbé les dépôts funéraires romains. Leurs limites n'étant pas clairement définies, elles n'ont pas pu être documentées de manière exhaustive. Au vu de leur emplacement (**Annexe 1**), il est probable que ces différentes structures formaient à l'origine des tranchées parallèles, dans le sens de la pente du terrain : l'UT25 et 26 semblent en effet suivre le même axe nord-sud, tout comme l'UT40 et 42 (**Fig. 7**). Les parties documentées en plan sont probablement les endroits les plus profonds de ces structures qui étaient plus imposantes à l'origine. Quoiqu'il en soit, elles sont relativement homogènes dans leur composition : plutôt quadrangulaire, leur dimension est d'environ 1 x 1 m pour une profondeur d'au moins 0,50 m jusqu'à 0,80 m. Leur remplissage présente également toujours les mêmes caractéristiques : un limon meuble, homogène et aéré qui ne contient que très peu d'inclusions de graviers et/ou petites pierres mais présente en revanche souvent des racines et quelques inclusions de charbons. Le niveau d'insertion de ces structures n'a pas pu être observé, et dans un premier temps, elles

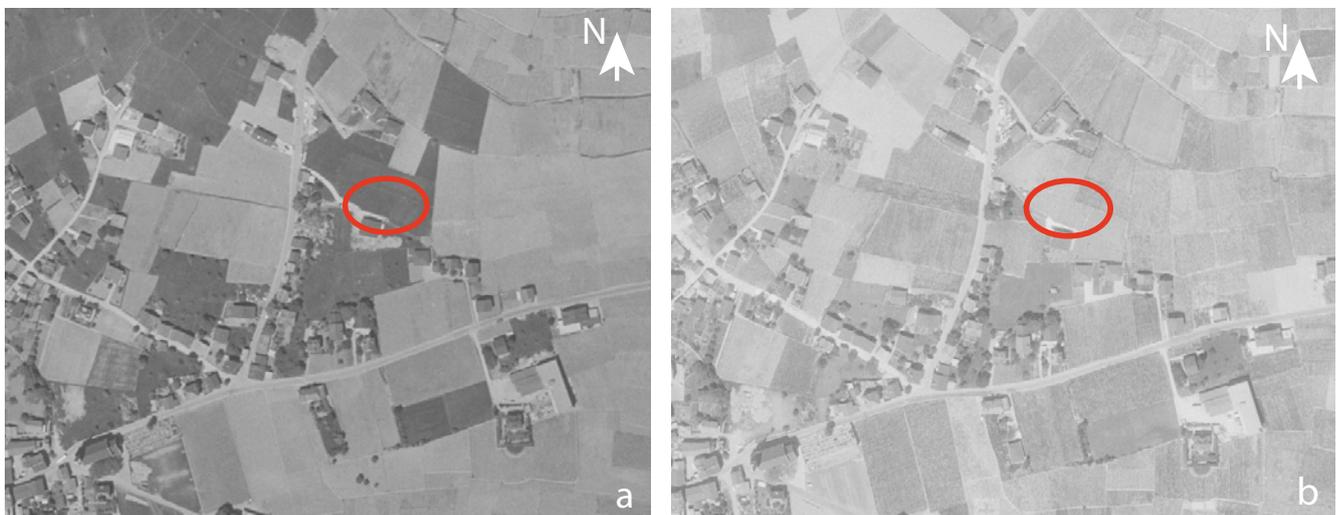


Fig 8 – Images aériennes de la commune de Salgesch, en 1969 à gauche (a) et en 1974 à droite (b) (©swisstopo).

ont été interprétées comme des versannes⁴, qui auraient été installées au cours de la fin du 19^e s., comme ce fut le cas dans tout le canton (Curdy, Paccolat et Wick, 2009). Cependant, la consultation d'imageries aériennes permet de constater qu'en 1969 le vignoble n'est pas présent alors qu'il est bien là en 1974 (**Fig. 8a** et **Fig. 8b**). Cette information incite plutôt, dans un second temps, à ne plus parler de versannes et à interpréter ces structures comme des tranchées d'implantation du vignoble, probablement réalisées par une machine, ce qui expliquerait leur régularité.

5. SYNTHÈSE

La commune de Salgesch possède déjà un riche patrimoine archéologique, mais les nombreuses découvertes récentes de 2018 à 2021 ne finissent pas de nous surprendre. Chaque nouvelle trouvaille permet de préciser le paysage archéologique de la région. Le site fouillé en 2021 est d'autant plus intéressant qu'il a livré des vestiges funéraires d'époque romaine, qui plus est, des vestiges de sépultures à crémation, encore relativement peu documentés.

Il est également important de souligner que les structures mises au jour, des sépultures à crémation primaire (ou bûcher funéraire), ne sont pas des plus courantes. La pratique de la crémation reste encore bien difficile à appréhender au niveau des gestes funéraires qui l'accompagnent. En effet, les variantes possibles sont multiples pour chaque étape du processus crématoire : bûcher funéraire individuel ou collectif, bûcher funéraire correspondant au dépôt définitif ou existence d'un dépôt secondaire associé, conduite de la crémation ou non, ramassage et sélection des ossements crémés ou non, présence/absence de mobilier brûlé associé au défunt ou de mobilier non brûlé interprété comme des offrandes secondaires, sans compter les différents types de dépôts primaires et secondaires existants. En ce qui concerne les vestiges de Champichtru, les dépôts mis au jour correspondent à des bûchers en place construits sur fosse, pour la plupart desquels la crémation n'a pas été conduite. Après la crémation du défunt, il semble qu'un ramassage d'une partie des ossements ait été effectuée, mais sans sélection préférentielle d'une ou l'autre partie anatomique. Ce geste donne à ces bûchers une caractérisation de sépultures primaires associées à des dépôts secondaires qui n'ont pas été retrouvés.

De plus, de nombreuses pratiques différentes semblent cohabiter selon les périodes et les régions. Ici, à Salgesch, les structures sont des bûchers en fosse datés aux alentours des 2^e-3^e s. après J.-C. Pour la même période (2^e-3^e s. ap. J.-C.), à Argnou, des dépôts liés au rite de la crémation ont été retrouvés (Paccolat, 2020), et à Sion (nécropole du « Rocher », 1^e-3^e s. ap. J.-C.) des structures à crémation primaires et secondaires coexistent sur le même site (Paccolat, 2013 / Paccolat et Maret, 2015). Plus tardivement (3^e-4^e s. ap. J.-C.), à Randa, ce sont des dépôts secondaires à crémation qui ont été mis au jour en 2013 (Paccolat et Maret, 2014) et dont l'étude des ossements a permis d'aborder les gestes funéraires associés à la pratique de la crémation dans la région (Bystritzsky-Papilloud, 2018).

Face à cette multitude de pratiques possibles, l'étude approfondie des structures associées à la crémation permet non seulement d'appréhender les gestes funéraires sur chaque site, pour une région et une période définie, mais également de créer des éléments de comparaisons qui pourront servir lors de découvertes et études futures. Grâce à l'étude des ossements et du mobilier mis au jour à Salgesch, il est possible d'aborder une partie des gestes funéraires associés à la pratique de la crémation (conduction du bûcher, ramassage et/ou sélection des os, etc.). Il serait intéressant d'effectuer le même genre d'études sur les nécropoles contemporaines de la région pour avoir une idée de l'étendue des différentes pratiques liées à la crémation ainsi que pour comprendre comment celles-ci s'intègrent dans le paysage archéologique valaisan.

⁴ « Terme valaisan désignant une technique de renouvellement consistant à ouvrir une large tranchée tout au long d'une rangée de ceps, que l'on couche pour les provigner. » (Zufferey-Périsset et al., 2010, p. 557).

6. BIBLIOGRAPHIE

- Acsádi G., Nemeskéri J., 1970, *History of human lifespan and mortality*. Budapest : Akadémiai Kiado.
- Barrand H., 2012. *Les pratiques funéraires liées à la crémation dans les ensembles funéraires des capitales de cités du haut-empire en Gaule Belgique : Metz-Divodurum, Bavay-Bagacium, Théroouanne-Tervanna*. Thèse de doctorat. Lyon : Université Lyon Lumières 2, Sciences sociales.
- Bel V., Blaizot F. et Duday H., 2008. Bûchers en fosses et tombes bûcher, problématiques et méthodes de fouille. In : Scheid J. *Pour une archéologie du rite, Nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire*. Collection de l'École Française de Rome, p. 233-247.
- Blaizot F., Bel V., Tranoy L. et Bonnet C., 2009. *Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le Sud-est de la Gaule durant l'Antiquité*. Paris : CNRS Editions, Gallia (66 ; 1).
- Brůžek J., 1991, *Fiabilité des processus de détermination du sexe à partir de l'os coxal : implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*. Paris : Musée National d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine (Thèse de doctorat non publiée).
- Brůžek J., 2002, *A method for visual determination of sex, using the human hip bone*. American Journal of Physical Anthropology (117), p. 157-168.
- Brůžek J., Castex D., Tona M., 1996, *Evaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal. Proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle*. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris (8), p. 491-502.
- Brůžek J., Santos F., Dutailly B., Murail P., Cunha E., 2017, *Validation and reliability of the sex estimation of the human os coxae using freely available DSP2 software for bioarchaeology and forensic anthropology*. American Journal of Physical Anthropology.
- Bucher R., 1988. Zur Vollendung der Innenrestaurierung der Pfarrkirche von Salgesch. *Vallesia : Bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, des Musées de Valère et de la Majorie*, p. 105-120.
- Bystritzsky-Papilloud A., 2018. *Apports de l'anthropologie funéraire et biologique à l'étude des crémations du passé : mise en place d'une méthodologie et étude du site de Randa (Viège, VS), III^e-IV^e s. ap. J.-C.* Travail de Master. Genève : Université de Genève, Département F.-A. Forel des sciences de l'environnement et de l'eau, Laboratoire d'archéologie préhistorique et anthropologie.
- Curdy P., Paccolat O. et Wick L., 2009. Les premiers vigneron du Valais. *Archéologie Suisse : Bulletin d'Archéologie Suisse* (32), p. 2-19.
- David-Elbiali M. et Giozza G., à paraître, *Salgesch-Maregraben, un site du Premier âge du Fer dans la haute plaine du Rhône (Salgesch, Valais, Suisse)*, Cahiers d'Archéologie romande (XXX), Archaeologia Vallesiana (XX), Lausanne.
- Depierre G., 2014. *Crémation et archéologie : nouvelles alternatives méthodologiques en ostéologie humaine*. Dijon : Editions universitaires de Dijon (Collection Art, archéologie & patrimoine).
- Duday H., 2013. L'étude anthropologique des sépultures à crémation. In : Van Andringa W., Duday H., Lepetz S., Joly D. et Lind T. *Mourir à Pompéi : fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera ; 2003-2007, Vol II*. Rome : École française de Rome (Collection de l'École française de Rome ; 468), p. 5-16.
- Duday H., Depierre G. et Janin T., 2000. Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France. In : Dedet B., Gruat P., Marchand G., Py M. et Schwaller M. *Archéologie de la Mort, archéologie de la Tombe au Premier Âge du Fer. Actes du XX^e Colloque international de l'Association française pour l'Étude de l'Âge du Fer (Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997)*. Conques-Montrozier : Lattes (Monographies d'Archéologie méditerranéenne), p. 7-29.
- Gaudillère C., Bondi C., Deville A., 2020. *Salgesch, Villa Favre / Villa Bruttin*. Sion : ARIA SA. Rapport d'activités.

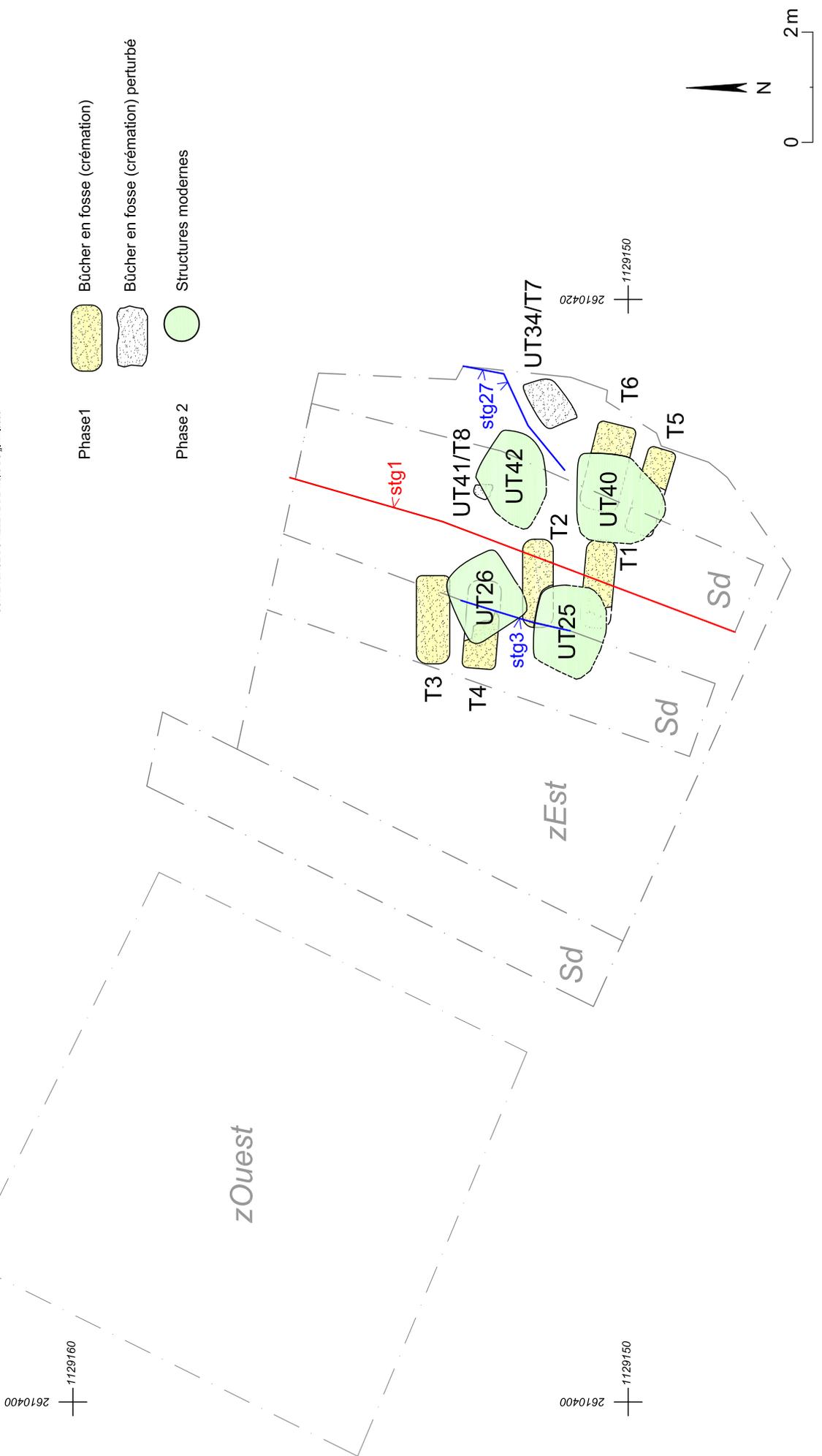
- Haldimann, M.-A., Paccolat, O., 1990. Région B : Valais (Massongex, Sion). In : Schucany, C. et alii (dir.), *Céramique romaine en Suisse*, Antiqua 31, Basel.
- Lepetz S., 2013. Offrandes carnées sur les bûchers et restes de repas autour des tombes : le témoignage des os animaux. In : Van Andringa W., Duday H., Lepetz S., Joly D. et Lind T. *Mourir à Pompéi : fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera ; 2003-2007, Vol II*. Rome : École française de Rome (Collection de l'École française de Rome ; 468), p. 1367-1400.
- Murail P., Bruzek J., Houët F., Cunha E., 2005, *DSP: A tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements*. Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris (17), p. 167-176.
- Paccolat O. (dir.), 2011, Pfyng/Finges, évolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de « Pfyngut » (Valais, Suisse), Cahiers d'archéologie romaine 121, *Archeologia Vallesiana* 4, Lausanne.
- Paccolat O., 2012. *Argnou. Plateau des Frisses, Elaboration des données de terrain 2002-2010*. Sion : TERA Sàrl. Rapport d'activités.
- Paccolat O., 2013. *Sion (TU09-13), Nécropole romaine du « Rocher », Quatre lots particuliers, Projet d'étude et de restauration du mobilier*. Sion : TERA Sàrl. Rapport d'activités.
- Paccolat O., 2020, Le site archéologique du plateau des Frisses à Ayent/Argnou (Valais, Suisse), occupations préhistoriques et ferme gallo-romaine, Cahiers d'archéologie romande 185, *Archeologia Vallesiana* 20, Lausanne.
- Paccolat O. et Maret F., 2014. *Randa, Maison Biffiger (RA13), Une nécropole à incinération de l'Antiquité tardive, Fouilles de sauvetage (septembre 2013)*. Sion : TERA Sàrl. Rapport d'activités.
- Paccolat O. et Maret F., 2015. *Sion, Immeuble « Le Rocher 2 » (TU13), Fouilles de sauvetage (janvier-mai 2013), Un premier bilan*. Sion : TERA Sàrl. Rapport d'activités.
- Paccolat O., Curdy P., Deschler-Erb E., Haldimann M.-A., Tori L. et al., 2019. *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 3A. Le mobilier archéologique : étude typologique (X^e s. av. – X^e s. apr. J.-C.)*, Cahiers d'archéologie romande 180, *Archeologia Vallesiana* 17, Lausanne.
- Paunier (D.), 1983. La pierre ollaire en Valais, *Archéologie suisse* 6, p. 161-170.
- Rosselet D. et Andenmatten R., 2021. Salquenen, La Dame de Salquenen. *Archéologie*, Sion.
- Sauter M.-R., 1950, *Préhistoire du Valais : des origines aux temps mérovingiens : premier supplément à l'inventaire archéologique (1950-1954)*, Vallesia : bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, des Musées de Valère et de la Majorie = Jahrbuch der Walliser Kantonsbibliothek, des Staatsarchivs und der Museen von Valeria une Majoria, p. 1-165.
- Schour I. et Massler M., 1941. The Development of the Human Dentition. *Journal of the American Dental Association* (28 ; 7), p. 1153-1160.
- Schwartz J., 1995. *Skeleton keys : An introduction to Human Skeletal Morphology, Development and Analysis*. Oxford : Oxford University Press.
- Pfeifer H. R., Serneels V., 1986. Inventaire des gisements de pierre ollaire au Tessin et dans les régions voisines: aspects minéralogiques et miniers. In : *2000 anni di pietra ollare*, Quaderni d'Informazione 11, Bellizona, p. 147-228.
- Trotter M. et Hixon B. B., 1974. Sequential changes in weight, density and percentage ash weight of human skeletons from an early fetal period through Old Age. *The Anatomical Record* (179), p. 1-18.
- Vallesia*, Revue annuelle des Archives de l'Etat, de la Médiathèque Valais, des Musées cantonaux, des Monuments et de l'Archéologie du canton du Valais, Sion, 2001 à 2003 ; 2005 à 2010.
- Zufferey-Périsset et al., 2010. *Histoire de la vigne et du vin en Valais, Des origines à nos jours*. Gollion : Infolio éditions et Sierre-Salquenen : Musée valaisan de la Vigne et du Vin.

ANNEXES

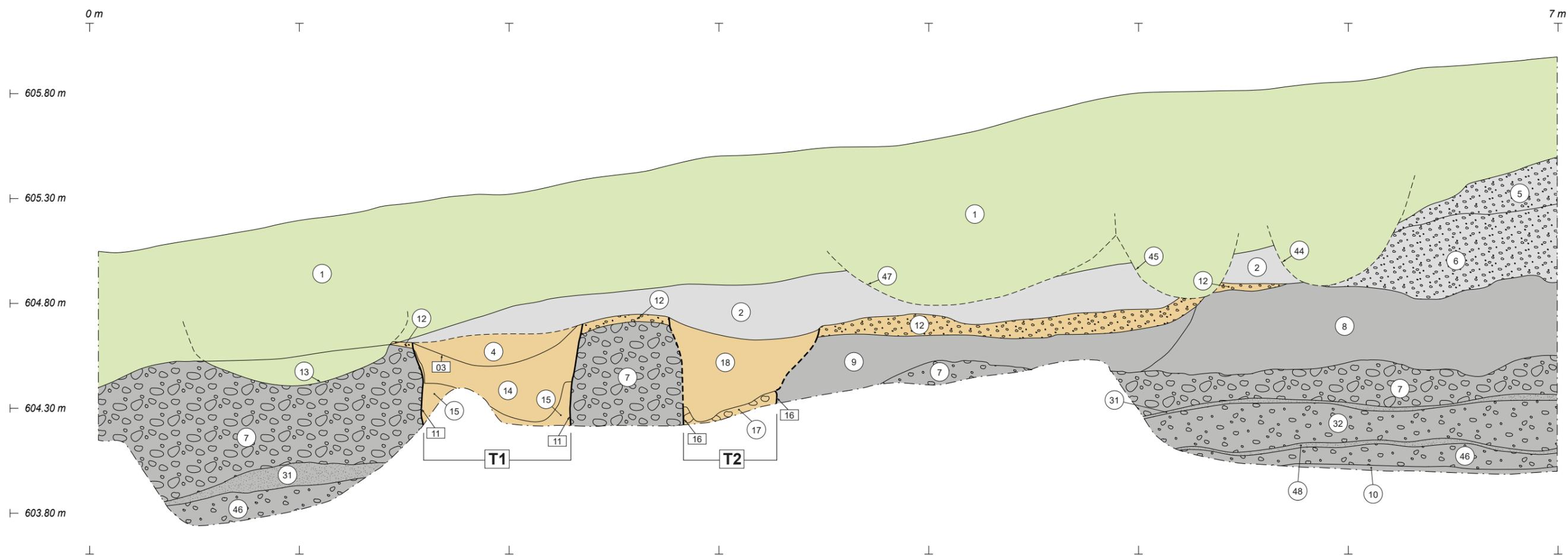
- **Plan des vestiges archéologiques compilés**
 - **Coupe STG01**
 - **Diagramme de Harris**
 - **Etude du mobilier céramique**
 - **Etude du mobilier pierre ollaire**
 - **Catalogue des tombes**
 - **Liste des unités de terrain (UT)**
 - **Liste des tombes**
 - **Liste des relevés**
 - **Liste du mobilier**
 - **Liste des prélèvements**
 - **Liste des ossements crémés identifiés T1**
 - **Liste des ossements crémés identifiés T2**
 - **Liste des ossements crémés identifiés T3**
 - **Liste des ossements crémés identifiés T4**
 - **Liste des ossements crémés identifiés T5**
 - **Liste des ossements crémés identifiés T6**
 - **Liste des ossements crémés identifiés T7**
-

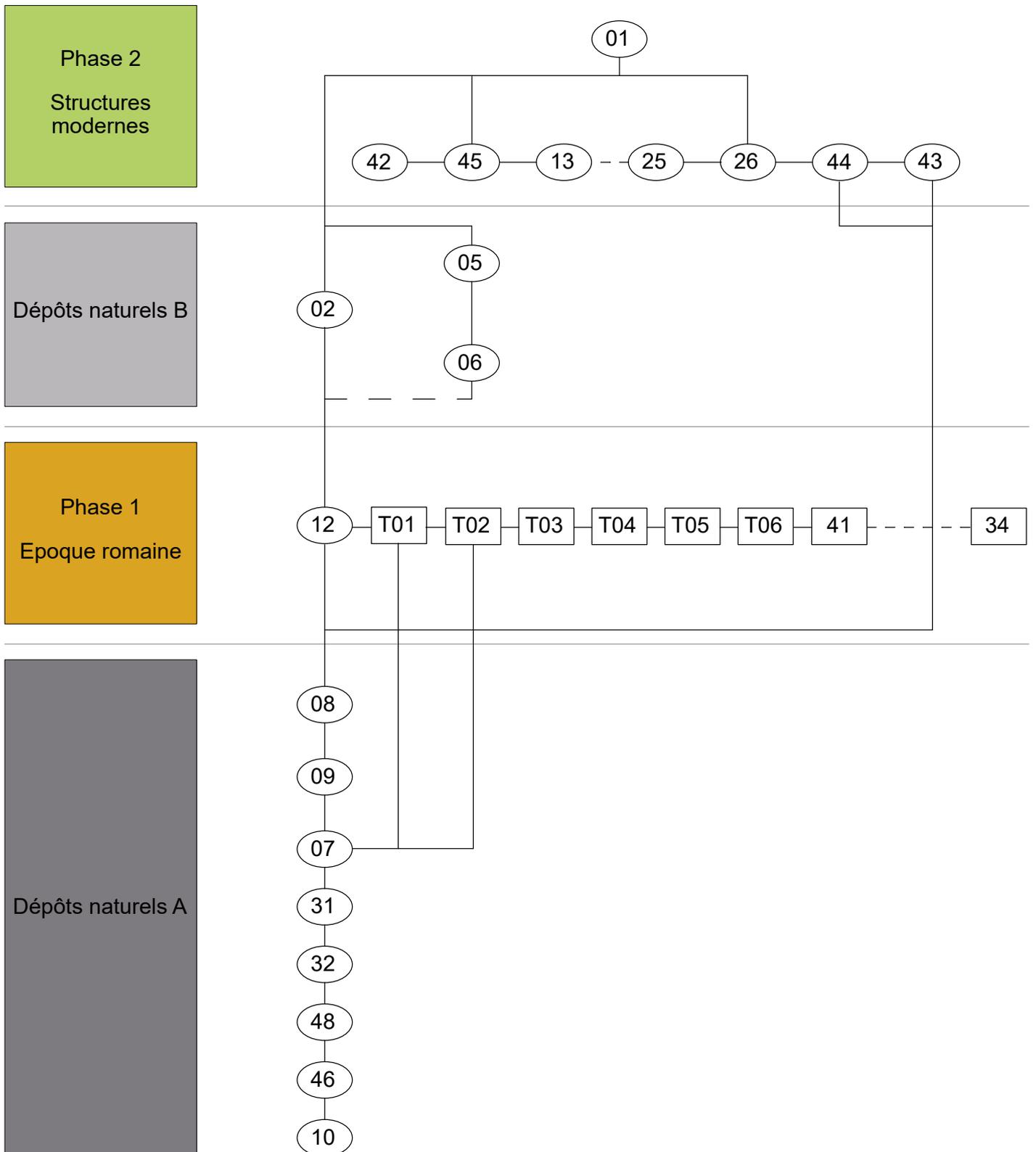
Salgesch, Schampichtru, 2021 parcelle n°334 Maison Georges	Plan des vestiges archéologiques compilés	SAG21
inSitu Archéologie SA Bureau d'archéologie Rue Oscar-Bider 54 - 1950 Ston	Ech.: 1/100	 N
	Date : 07 mars 2023	
Dessin : Marianne de Monier-Moret		

© En vertu des lois sur la propriété intellectuelle, tout document utilisant tout ou partie de ce plan doit impérativement porter de manière explicite la mention :
« SUR LA BASE DU RELEVÉ DE l'INSTITUT DE l'INSTITUT DU J.U.M.M.A.A.A.A »



Annexe 1 – Plan général du site. En rouge, coupe stratigraphique illustrée en Annexe 2.





Annexe 3 – Diagramme de Harris simplifié : les unités de terrain (UT) pour lesquelles des équivalences ont pu être définies n'apparaissent pas dans le diagramme.

ETUDE DU MOBILIER CÉRAMIQUE

N° MOB	Carré	INBMOV	UT	CAT	FORME	TYPE	NR	DATATION	DÉCOR	AUTRE
6	2	SAG21-006	T02	CRA	bol	Lamb. 2/37	2	150-5è	oculé	colle avec SAG21-42
7		SAG21-007	-	CRA	bol	Lamb. 2/37	3	150-5è	oculé	
11	2	SAG21-011	T02	CRA	bol	Lamb. 2/37	1	150-5è		colle avec SAG21-15, SAG21-12, SAG21-23, SAG21-36
12	2	SAG21-012	T02	CRA	bol	Lamb. 2/37	6	150-5è	oculé	colle avec SAG21-15, SAG21-11
15	2	SAG21-015	T02	CRA	bol	Lamb. 2/37	4	150-5è		colle avec SAG21-11, SAG21-12, SAG21-42, SAG21-22, SAG21-23, SAG21-36
22	2	SAG21-022	T02	CRA	bol	Lamb. 2/37	2	150-5è		colle avec SAG21-15, SAG21-42, SAG21-72
23	2	SAG21-023	T02	CRA	bol	Lamb. 2/37	4	150-5è	oculé	colle avec SAG21-36, SAG21-11, SAG21-15
31		SAG21-031	26	CRU	cruche	indét.	1	50BC-500AD, courant 2-3è		
34	2	SAG21-034	T02	CRA	bol	Lamb. 2/37	2	150-5è		colle avec SAG21-89
36	2	SAG21-036	T02	CRA	bol	Lamb. 2/37	1	150-5è	oculé	colle en partie avec SAG21-23, SAG21-11, SAG21-15
42	2	SAG21-042	T02	CRA	bol	Lamb. 2/37	9	150-5è	oculé	colle en partie avec SAG21-6, SAG21-15, SAG21-22
47	5	SAG21-047	T02	CRA	indét.	indét.	1	150-5è		
72	2	SAG21-072	T02	CRA	bol	indét.	1	150-5è		colle avec SAG21-22, SAG21-15, SAG21-42
86	2	SAG21-086	T02	CRA	bol	Lamb. 2/37	1	150-5è		colle avec SAG21-155, SAG21-96
88	2	SAG21-088	T02	CCL (PG)	pot	pot à col cintré, lèvre déversée, épaule marquée	1	3è courant; dès 110-130 Massongex		Récipient complet
89	2	SAG21-089	T02	CRA	bol	Lamb. 2/37	9	150-5è	oculé	colle en partie avec SAG21-34
96	2	SAG21-096	T02	CRA	bol	Lamb. 2/37	3	150-5è	oculé	colle avec SAG21-86, SAG21-155
155	2	SAG21-155	T02	CRA	bol	Lamb. 2/37	1	150-5è	oculé	colle avec SAG21-86, SAG21-96
165		SAG21-165	-	CSO	pot?	indét.	1	40/30BC-500AD		
176		SAG21-176	T04	CCL (PC)	indét.	indét.	1	50/30BC-5è		
185	5	SAG21-185	T02	CRA	bol	Lamb. 2/37	1	150-5è		

ETUDE DU MOBILIER PIERRE OLLAIRE

N° MOB	INBMOV	UT	carré	CAT	FORME	TYPE	NR	AUTRE	COMMENTAIRE
110	SAG21-110	T04	2	POL - type C	indét.	indét.	1	restes de calcination ext.	
110	SAG21-110	T04	1	POL - type C	pot?	indét.	1		colle avec SAG21-122 carré 1
122	SAG21-122	T04	1	POL - type C	pot?	indét.	1	départ de poignée de préhension, restes de calcination sur la lèvre, 9.5cm de hauteur et 12 cm diamètre, section circulaire?	colle avec SAG21-110 carré 1, SAG21-139 carré 1
139	SAG21-139	T04	1	POL - type C			11	départ de poignée de préhension, restes de calcination sur la lèvre	colle avec SAG21-122 carré 1
150	SAG21-150	T04	plâtre	indét.	indét.	indét.	indét.		
150	SAG21-150	T04	5	POL - type C	pot?	indét.	8	restes de calcination, section circulaire	
173	SAG21-173	T04	1	POL - type C	indét.	indét.	2	restes de calcination sur la lèvre + ext.	

CATALOGUE DES TOMBES

Méthodologie

Lors de la découverte des structures funéraires, l'hypothèse de bûchers funéraires en place a vite été énoncée. En effet, la couche charbonneuse était passablement conséquente, tout comme le mobilier brûlé mis au jour. Un rapide nettoyage des deux premières structures identifiées (T1-T2) a également permis de voir que d'importants morceaux de bois calciné étaient encore en place et que les bords de fosse étaient en partie rubéfiés. Malgré tout, l'intervention d'urgence prévue ne pouvait pas permettre une fouille minutieuse des dépôts, avec un prélèvement os par os. Il a alors été décidé de réaliser des décapages en plan des structures d'environ 0,02 m chacun, mais de séparer le mobilier prélevé en carrés arbitraires, soit d'effectuer un prélèvement par unités (Bel, Blaizot et Duday, 2008). Une première séparation a été effectuée de manière longitudinale, parallèlement à l'axe de la tombe, puis des séparations transversales ont été réalisées pour obtenir des carrés d'environ 0,40 x 0,30 m. Cette division de la structure allait permettre, lors de l'étude, de pouvoir identifier une éventuelle répartition spatiale des vestiges, principalement des ossements humains crémés. Ainsi, il serait possible de confirmer ou non l'interprétation des dépôts et d'aborder les questions liées au geste funéraire. Chaque passe de décapage a été documentée par photogrammétrie, afin d'enregistrer au mieux les données sans pour autant faire un relevé sous forme de dessin, procédé qui aurait été trop chronophage avec le temps à disposition pour fouiller ces structures. Tout le sédiment charbonneux a également été prélevé et tamisé pour s'assurer qu'il n'y aurait aucune perte de données. Lorsque cela a été possible les plus gros fragments de bois brûlé ont été prélevés lors de la fouille, pour d'éventuelles études anthracologiques, d'autres fragments ont également été conservés après le tamisage.

À la suite de la fouille, les prélèvements de sédiments ont été tamisés pour que le mobilier retrouvé soit intégré à l'étude. Le mobilier métallique a été conditionné et trié par ordre de priorité, soit ce qui devrait être restauré, éventuellement radiographié pour identification ou stabilisé pour conservation. Une étude des éléments céramiques et pierre ollaire a été réalisée, ainsi que l'étude des ossements crémés. Pour cette dernière partie, le protocole suivi est celui mis en place par H. Duday (2013) : chaque ossement a été identifié le plus précisément possible, par partie anatomique (tête, tronc, membres supérieurs et inférieurs), et lorsqu'il est trop fragmenté ou mal conservé, l'os a été classé par catégorie d'indéterminés (os plat, os court ou épiphyse, diaphyses indéterminées et esquilles). Les ossements sont décomptés et pesés, excepté les esquilles qui sont juste pesées. La faune a également été isolée. Il est également important de se poser la question du nombre minimum d'individus face à des structures de crémation. En effet, il y a des cas de bûcher qui peut servir à plusieurs crémations ou de dépôt secondaire qui accueille plusieurs individus. Pour cela, il faut observer plusieurs critères (Duday, Depierre et Tanin, 2000) : des incompatibilités d'âge, de taille ou encore pathologique, et également le poids total des vestiges osseux, sachant que le poids moyen d'un individu complet est d'environ 1,5 à 2 kg. Une fois ces données brutes obtenues, il est possible de travailler sur la proportion de chaque partie anatomique pour voir si elle respecte les valeurs théoriques attendues lorsqu'un individu complet est brûlé (Duday, 2013). Un autre point important est la répartition des ossements en calculant par exemple la proportion d'éléments du crâne dans chaque carré, ou par décapage, ou encore par rapport à la totalité des ossements découverts. Habituellement, pour les dépôts secondaires de crémation, la répartition verticale des vestiges est observée pour tenter d'obtenir des informations sur le geste funéraire (Duday, Depierre et Tanin, 2000). Dans le cas présent, où nous sommes face à des structures primaires, la répartition spatiale des vestiges osseux sera plus pertinente (Bel, Blaizot et Duday, 2008). Malgré tout, la répartition verticale a été testée pour tenter d'obtenir des informations sur l'installation ou l'effondrement du bûcher par exemple. Mais cela n'a pas été concluant et ne sera donc pas développé dans le catalogue des tombes. On observe que la répartition verticale des parties anatomiques est homogène (**Fig. 9**), tout comme le poids moyen (**Fig. 10**). Un paramètre

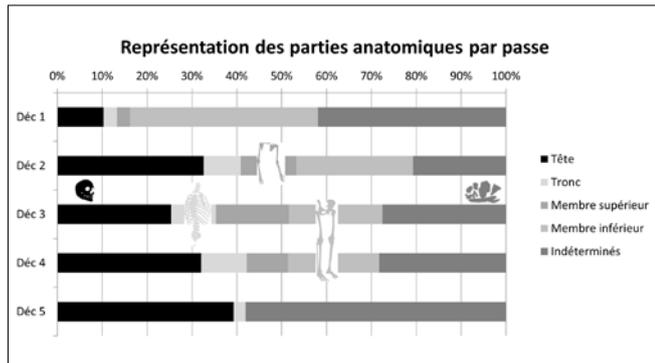


Fig. 9 – Représentation des différentes parties anatomiques par passe de décapage dans la T3.

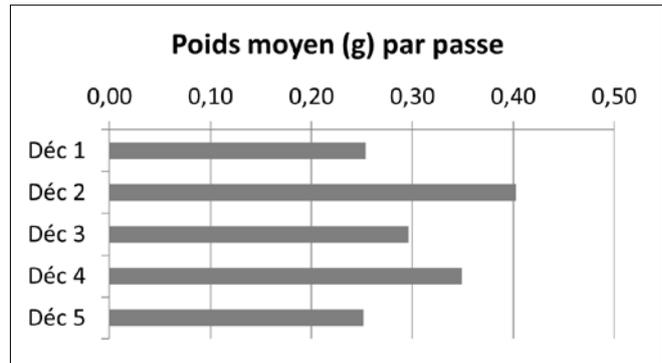


Fig. 10 – Poids moyen des fragments osseux par passe de décapage dans la T3.

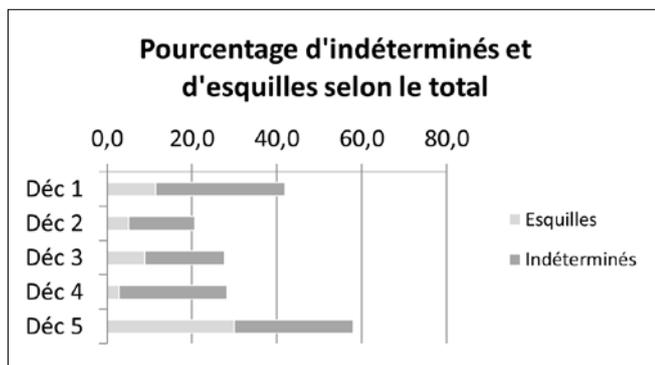


Fig. 11 – Pourcentage d'esquilles et d'indéterminés en fonction du total de restes osseux par décapage dans la T3.

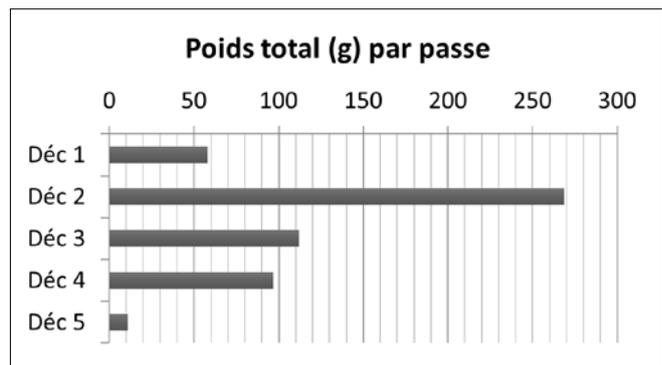


Fig. 12 – Poids osseux total de chaque passe de décapage dans la T3.

qui varie légèrement est la proportion d'esquilles relativement aux indéterminés (**Fig. 11**), les esquilles étant plus nombreuses dans les décapages contenant le moins d'ossements, ou alors vers le fond de la tombe, ce qui est probablement dû à la percolation des plus petits éléments osseux (Bel, Blazot et Duday, 2008). Le seul élément vraiment variable est le poids total de chaque passe de décapage (**Fig. 12**), mais il varie de manière relativement logique : les premières et dernières passes de décapage livrent moins d'ossements que les décapages centraux. Le fait que le mobilier soit mêlé aux ossements incite à dire que le bûcher s'est effondré progressivement et de manière relativement homogène puisque le niveau carbonneux remonte sur les parois de fosse de quelques centimètres, quel que soit l'endroit observé de la fosse (Bel, Blazot et Duday, 2008).

Au niveau de l'identité biologique de l'individu, les méthodes utilisées sont fondamentalement les mêmes que pour les individus non crémés. Cependant, du fait de la déformation et de l'éclatement subis par les ossements exposés au feu, les méthodes métriques ne peuvent être utilisées (Duday, 2000). Pour la détermination du sexe, on évitera donc de se servir de la méthode de la diagnose sexuelle probabiliste (DSP) (Murail et al., 2005 ; Brůzek et al., 2017) et on lui préférera les observations macroscopiques et morphologiques mises en place par Brůzek (1991, 2002) et ses collaborateurs (1996). Les éléments crâniens sont également pris en compte, en mobilisant le système établi par Ascadi et Nemeskeri (1970). Malgré tout, la détermination du sexe dépend des éléments osseux conservés et ne peut pas toujours être réalisée (Depierre, 2014). Pour l'estimation de l'âge-au-décès des individus, étant donné la grande variabilité de conservation des pièces osseuses, les indices de maturation osseuse ou de sénescence sont les principaux critères mobilisés. Les adultes seront donc simplement classés en adulte jeune (20-29 ans), adulte mature (30 ans et plus), adulte (plus de 20 ans, si aucun élément ne permet d'être plus précis) et de taille adulte (adolescent ne présentant plus de stigmates de croissance, ou adulte) (Barrand, 2012). Pour les individus immatures, les stades de fusion osseuse sont ceux définis par Schwartz (1995) ou les stades d'éruption dentaire présentés par Schour et Massler (1941). Des classes d'âge spécifiques ont été proposées par

H. Duday (2013) : Infans I (0-6 ans), Infans II (6-12 ans), Juvenis (plus de 12 ans). L'estimation de la stature des individus étant uniquement basée sur des méthodes métriques, il n'est pas possible de les appliquer sur un corpus d'individus crémés (Duday, Depierre et Tanin, 2000). L'observation de l'état sanitaire de l'individu est aussi effectuée, cependant, elle dépend du matériel osseux conservé et n'est donc pas systématique mais se fait de manière occasionnelle, si le matériel observé et étudié présente des éléments pertinents.

Les structures présentes sur le site de Slagesch sont relativement homogènes et il semble que toutes correspondent à des bûchers en fosse. En effet, elles respectent la plupart des critères habituellement pris en compte pour identifier ce genre de structure (Blaizot et al., 2009) : une rubéfaction superficielle des parois et/ou du sol, la morphologie générale de la structure (fosse allongée aux angles droits ou légèrement arrondis, des parois verticales et un fond plat), la présence d'une importante couche charbonneuse ainsi qu'une répartition spatiale cohérente des restes osseux et du mobilier. Nous verrons ces points plus en détail pour chaque structure dans la présentation du catalogue ci-après.

Présentation des structures

Tombe T1

Type de sépulture : crémation

Orientation : E-W

Type de dépôt : simple, primaire

Structure

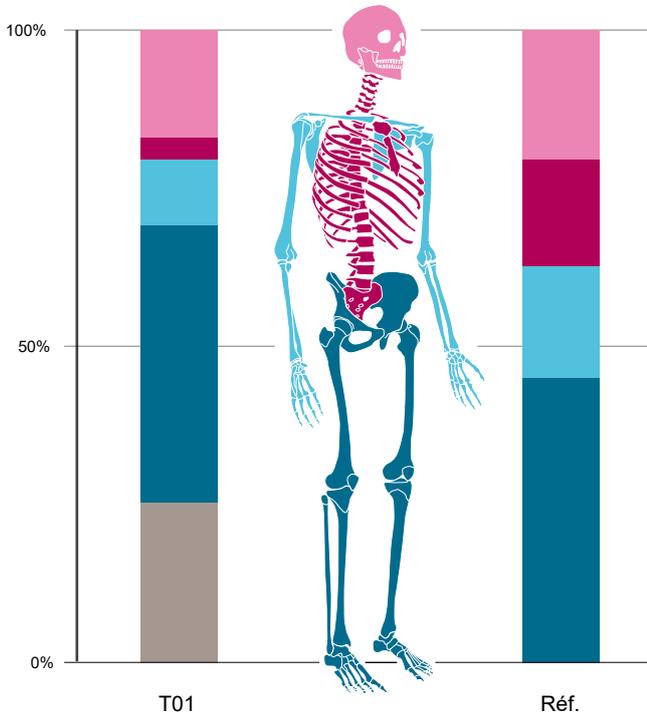
Le bûcher funéraire est conservé sur environ 1,60 x 0,50 m et a été subdivisé en 6 carrés pour la fouille (**Fig. 13 d**). Découverte lors des sondages, la tombe a pu être documentée en coupe (**Annexe 2**), ce qui montre que la structure présente des parois relativement verticales. On remarque aussi une limite au sommet de la fosse qui semble concorder avec la structure funéraire (UT3 et UT4, **Annexe 2**). Il pourrait s'agir éventuellement d'un système de marquage ou de fermeture de la tombe qui se serait affaissé avec le temps, ou alors, simplement du tassement naturel du comblement de la fosse induit par l'importante quantité de charbon dans cette dernière. Le fond n'était pas encore visible au moment de la documentation de la coupe, mais la fouille aura permis de voir qu'il est relativement plat. Une épaisse couche charbonneuse (UT15) est présente dans le fond de la structure sur une dizaine de centimètres,



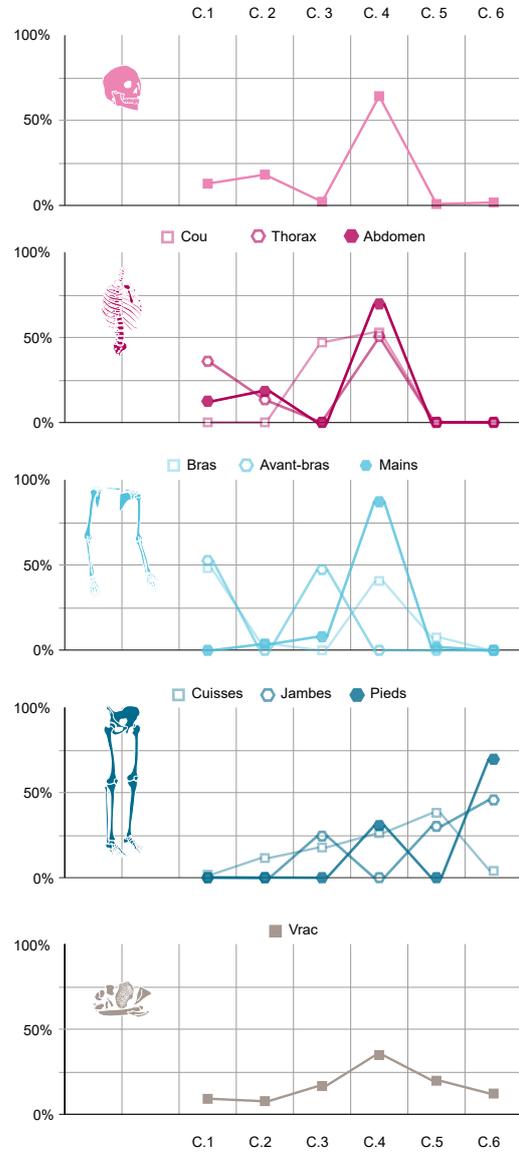
Fig 14 – T1, en cours de fouille, documentation des traces de rubéfaction.

Tombe 01

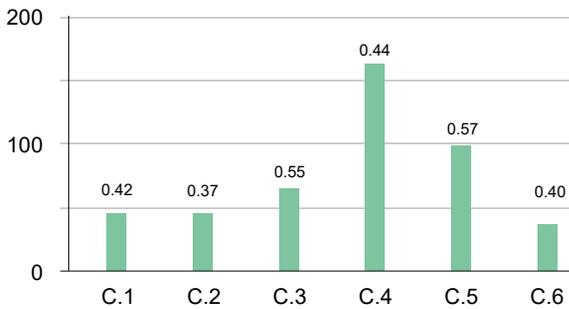
Représentation des proportions observées vs théoriques



Dispersion des PA par carrés



Poids total et poids moyen par carré



Répartition spatiale des PA par carré

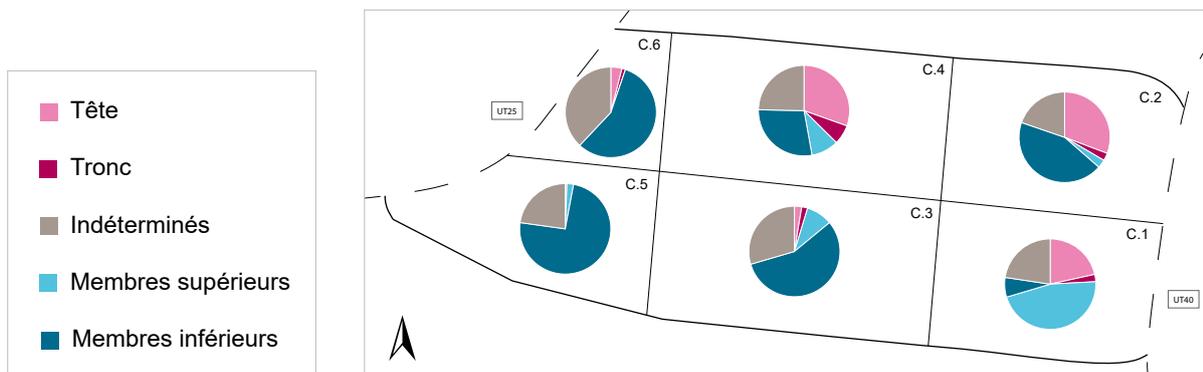


Fig. 13 – Présentation des différents graphiques liés à l'analyse des restes osseux de la T1 : en haut à gauche la représentation des proportions observées vs théoriques des parties anatomiques (a), en haut à droite la dispersion des parties anatomiques par carrés (b), au milieu à gauche le poids total et le poids moyen des ossements par carré en g (c), au fond à droite la répartition spatiale des différentes parties anatomiques par carrés (d).

ainsi que sur les bords de fosse, qui, pour sa part, est profonde au total d'une cinquantaine de centimètres. A la fouille, des traces de rubéfaction ont pu être observées sur les bords de fosse et dans le fond de cette dernière. Elles sont plutôt tenues sur le sol, mais toutes les pierres retrouvées dans la structure présentent des traces de chauffe plus importantes (**Fig. 14**). La structure remplit donc tous les critères archéologiques pour être définie comme un bûcher en fosse. Le bûcher a été perturbé par des structures modernes, à l'est (UT40) et à l'ouest (UT25) et n'est donc pas complet (**Annexe 1**).

Restes humains identifiés

De manière générale, les ossements sont plutôt bien conservés, bien que relativement fragmentés (le poids moyen des fragments oscille entre 0,37 et 0,57 g). La couleur des os crémés varie aussi du noir au blanc en passant par le gris, mais la plupart sont de couleur blanc gris ou blanc craie. Le poids total des ossements humains s'élève à 452,4 g.

L'observation de la proportion des différentes parties anatomiques (**Fig. 13 a**) montre que le tronc et les membres supérieurs sont sous-représentés, tout comme la tête, bien que ce dernier point soit moins flagrant. Cette différence avec les valeurs théoriques peut s'expliquer par l'état partiellement conservé de la structure. L'état de conservation peut aussi être une explication, notamment pour les éléments du tronc qui comporte surtout de l'os spongieux dont la conservation est souvent moins bonne. Cependant, elle n'explique en revanche pas la sous-représentation de la tête puisque les éléments du crâne se conservent plutôt bien et sont très facilement reconnaissables.

La répartition spatiale générale des parties anatomiques par carré (**Fig. 13 d**) permet de constater qu'une certaine logique anatomique est conservée : les membres inférieurs sont principalement présents dans les carrés 3, 4, 5 et 6, soit la partie ouest de la tombe alors que la tête se situe principalement dans les carrés 1, 2 et 4, soit la partie est. Le tronc et les membres supérieurs se répartissent principalement entre les carrés 1, 2, 3 et 4, donc plutôt les parties orientale et centrale de la structure. Si l'on observe plus en détail la dispersion des parties anatomiques (**Fig. 13 b**), on constate que le cou se situe surtout dans les carrés 3 et 4, alors que les éléments du thorax et de l'abdomen proviennent surtout du carré 4. Les parties des bras sont surtout présentes dans le carré 1, alors que les avant-bras se répartissent sur les carrés 1 et 3, et les mains dans le carré 4. Les parties des cuisses sont surtout présentes dans les carrés 3 et 4, les jambes dans les carrés 5 et 6, et les pieds dans le carré 6. Cette répartition vient confirmer l'hypothèse d'un bûcher en fosse puisque la logique anatomique est conservée. Au vu des perturbations modernes, la partie conservée du bûcher correspond probablement au centre de la structure.

Le poids total de chaque carré est relativement homogène, excepté pour les carrés 4 et 5 (**Fig. 13 c**). Cette différence peut s'expliquer par la conservation des éléments anatomiques présents dans chaque carré. En effet, le carré 5 comprend une proportion importante de membres inférieurs, soit des os longs dont les diaphyses sont composées d'une couche importante de corticale, plus lourde que l'os spongieux. Quant au carré 4, il se trouve probablement dans la partie centrale de la tombe, où plus d'ossements sont présents. De plus, sous l'action du feu, le corps opère souvent une rotation sur le côté droit au moment de la crémation (Depierre, 2014). Ou alors, cette différence est peut-être liée au mode d'effondrement du bûcher.

Identité biologique

Aucun doublon osseux et aucune incompatibilité n'ont été observés au moment de l'étude, la structure contient donc probablement les restes osseux d'un seul individu. Aucune trace d'élément en croissance ou de sénescence n'ont été constatées, il s'agit donc d'un individu adulte. Le sexe n'a pas pu être déterminé puisqu'aucun élément probant n'est conservé, en revanche, une trace de périostose (réaction infectieuse) a été observée sur un fragment de côte (**Fig. 15**).



Fig. 15 – Fragment de côte provenant de T1 et présentant des traces de périostose.

Faits et gestes funéraires

La structure correspond en tous points à un bûcher en fosse, contenant les restes d'un seul individu. La logique anatomique étant respectée, il est probable que la crémation n'ait pas été conduite. La couleur des os crémés indique également que la température du bûcher a atteint au moins les 600°C, ce qui est classique pour de telles structures. Le poids total de la structure n'est pas suffisant pour affirmer que tous les éléments osseux sont conservés, mais comme la structure n'est pas complète, il est délicat d'aborder les questions de sélection et/ou ramassage des ossements crémés.

Mobilier

Aucun ossement de faune n'a été retrouvé dans cette structure. Un fragment de pierre ollaire brûlée isolé a été retrouvé à la fouille, ainsi que plusieurs objets métalliques : un objet non déterminé (SAG21-009) a été découvert au moment du nettoyage de la structure et un possible clou de charpente en fer (SAG-108). Cet élément provient peut-être de l'assemblage du bûcher ou alors de bois de récupération.

Tombe T2

Type de sépulture : crémation
Type de dépôt : simple, primaire

Orientation : E-W



Fig. 18 – T2 en cours de fouille.

Structure

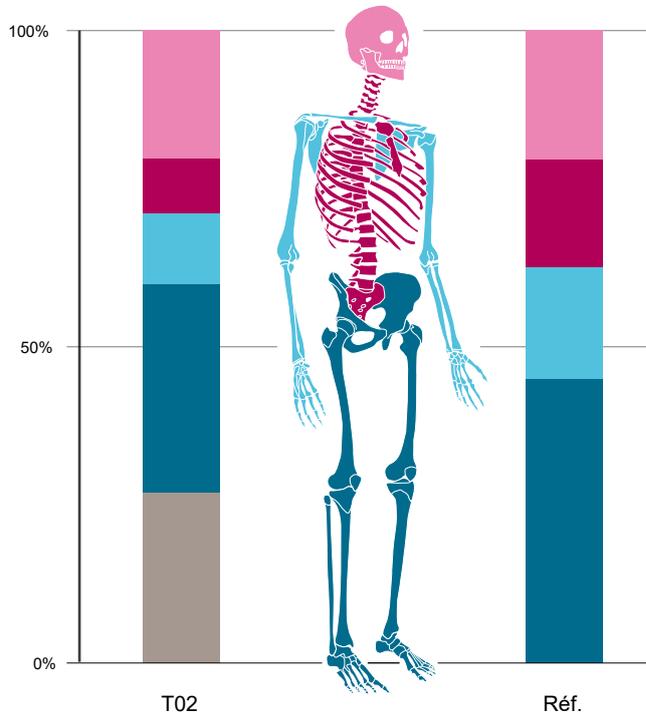
La tombe a été découverte lors des sondages et est visible en coupe (**Annexe 2**), contrairement à la T1, la limite des parois est moins nette mais a pu être observée au cours de la fouille. Le profil de la fosse est en U, avec des parois verticales et un fond relativement plat. Elle est profonde d'environ 0,50 m, conservée sur environ 1,60 x 0,80 m et a été séparée en cinq carrés distincts pour la fouille (**Fig. 16 d**). La structure a été perturbée par le sondage qui a permis sa découverte à son extrémité orientale et par des



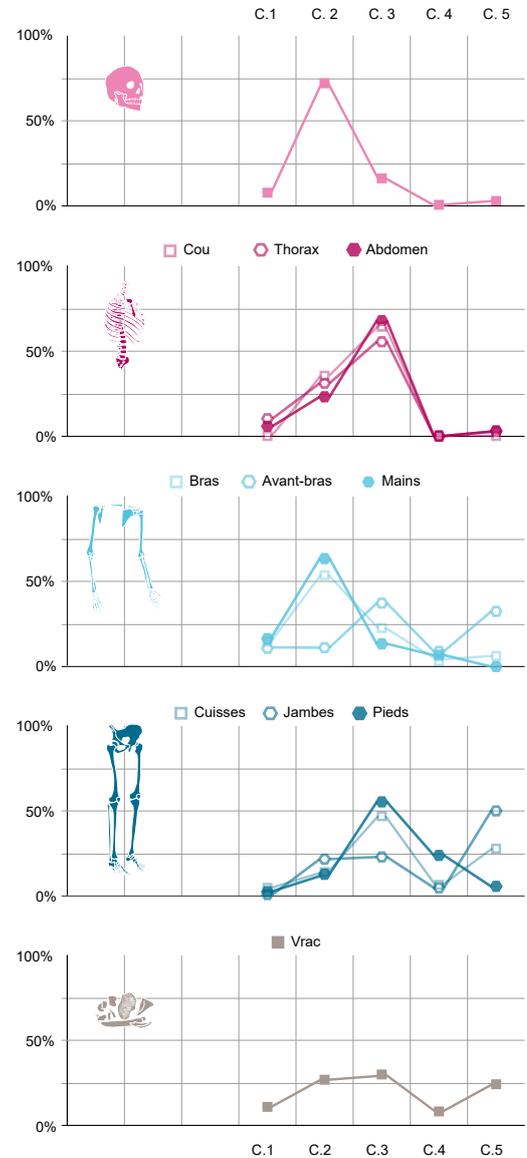
Fig. 17 – T2 en cours de fouille, documentation des fragments de bois calcinés encore en place.

Tombe 02

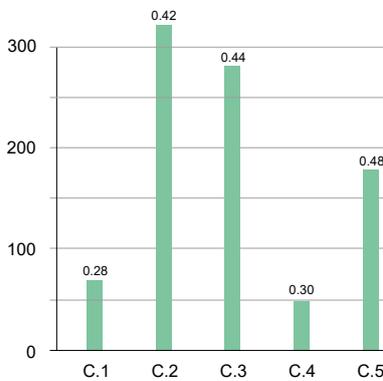
Représentation des proportions observées vs théoriques



Dispersion des PA par carrés



Poids total et poids moyen par carré



Répartition spatiale des PA par carré

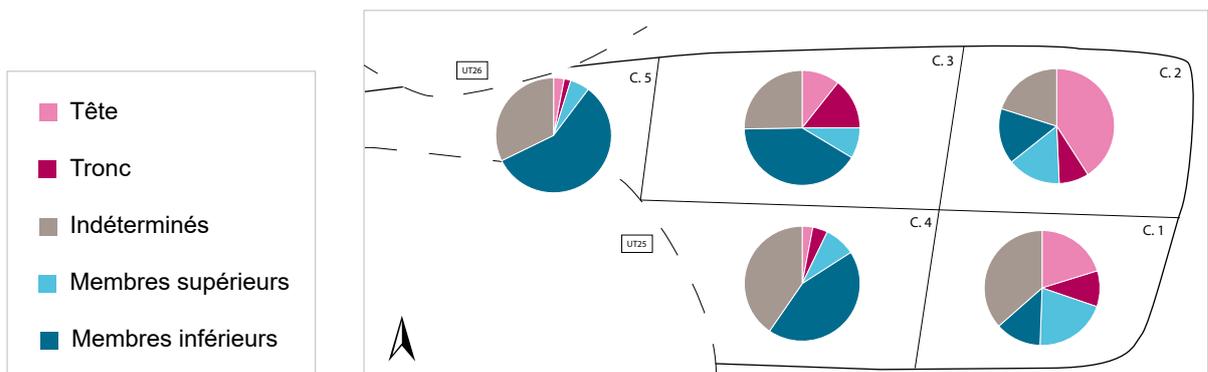


Fig. 16 – Présentation des différents graphiques liés à l'analyse des restes osseux de la T2 : en haut à gauche la représentation des proportions observées vs théoriques des parties anatomiques (a), en haut à droite la dispersion des parties anatomiques par carrés (b), au milieu à gauche le poids total et le poids moyen des ossements par carré en g (c), au fond à droite la répartition spatiale des différentes parties anatomiques par carrés (d).

structures modernes au sud-ouest (UT25) et au nord-ouest (UT26) (**Fig. 16 d**). Une épaisse couche de charbon (UT17, env. 0,10 m) est présente au fond de la structure et sur les bords des parois, d'ailleurs de gros fragments de bûches ont pu être observés au cours de la fouille (**Fig. 17**). Les traces de rubéfaction sont plutôt tenues mais tout de même présentes et le mobilier retrouvé est brûlé quelle que soit sa nature (**Fig. 18**).

Restes humains identifiés

Les ossements crémés sont relativement bien conservés, bien que très fragmentés (poids moyen de 0,41 g). Quelques os présentent des fractures concentriques caractéristiques de choc thermique, ce qui va dans le sens d'un bûcher réalisé à l'air libre (Depierre, 2014). La couleur des ossements est assez homogène, principalement blanc à blanc gris. Le poids total d'ossements s'élève à 892,8 g.

La proportion des différentes parties anatomiques (**Fig. 16 a**) concorde avec les références théoriques utilisées, même si le tronc et les membres sont légèrement sous-représentés. Cette légère différence s'explique probablement tout simplement par l'aspect incomplet de la structure conservée et par la présence d'éléments indéterminés qui doivent probablement être rattachés à ces trois parties anatomiques.

La répartition spatiale des vestiges (**Fig. 16 d**) vient confirmer l'interprétation de la structure comme un bûcher en fosse. En effet, la logique anatomique est respectée et on retrouve les éléments de la tête, du tronc et des membres supérieurs principalement dans les carrés 1, 2 et 3, soit la partie orientale de la tombe, alors que les éléments des membres inférieurs se situent principalement dans les carrés 3, 4 et 5, soit la partie occidentale. La dispersion détaillée des différentes parties anatomiques (**Fig. 16 b**) n'amène pas forcément d'éléments plus pertinents : par exemple, tous les éléments du tronc suivent la même courbe, ce qui pourrait ne pas paraître logique. Cependant, il faut garder en tête que, même si une crémation n'est pas conduite, des déplacements osseux constatés sont liés à des éléments hors de notre portée (effondrement du bûcher, déplacements taphonomiques, comportement variable du corps lors de l'exposition au feu). La seule information intéressante concerne la dispersion des membres supérieurs : les bras et les mains se retrouvent principalement dans le carré 2 et les avant-bras dans le carré 3. Ceci pourrait signifier que les mains du défunt reposaient peut-être sur son torse au moment de la crémation. Cependant, il faut également garder en tête que, sous l'effet du feu, le corps va prendre une position bien particulière appelée la « position du boxeur », qui entraîne une flexion des membres. Cette caractéristique pourrait aussi expliquer pourquoi on retrouve des éléments du pied dans le carré 3 alors qu'en toute logique on pourrait penser qu'ils se retrouveraient dans le carré 5.

Le poids total de chaque carré (**Fig. 16 c**) montre clairement une scission entre la partie nord et la partie sud de la tombe. Les carrés 1 et 4 contiennent moins de 100 g d'ossements chacun alors que le carré 5 a livré plus de 150 g alors qu'il est l'un des plus perturbés et les carrés 2 et 3 environ 300 g. Cette différence pourrait s'expliquer par la position du corps sur le bûcher ainsi que par le phénomène de rotation du corps sous l'action du feu, qui se produit dans la plupart des cas du côté droit (Depierre, 2014).

Identité biologique

Les ossements conservés ne présentent aucun doublon ni aucune incompatibilité de quelque sorte que ce soit, il s'agit donc probablement des restes d'un seul et même individu. Aucune trace de croissance ou de sénescence n'est visible plaçant cet individu dans la catégorie des adultes. Le sexe n'a pas pu être déterminé, aucun élément conservé n'étant suffisamment caractéristique. Finalement, aucune trace d'atteinte pathologique n'a été observée.

Faits et gestes funéraires

La structure semble bien correspondre à un bûcher en fosse sur lequel un individu adulte de sexe non déterminé a été crémé. La couleur et la fragmentation des os permettent d'affirmer que la température de la structure est montée au moins à 600°C. La logique anatomique, qui est respectée, incite à parler d'une crémation non conduite et la quantité d'ossements conservée suppose qu'il n'y a probablement pas eu de sélection ou de ramassage des ossements

crémés. En effet, le poids est légèrement inférieur à ce qu'on attend d'un individu complet, mais il faut garder en tête que la structure n'est pas complète et que les ossements sont tout de même passablement fragmentés, beaucoup d'éléments ne sont donc peut-être pas conservés (notamment au niveau des parties spongieuses).

Mobilier

La structure a livré plusieurs ossements de faune brûlés, qui proviennent essentiellement des carrés 2, 3 et 4, soit la partie centrale de la tombe. Il pourrait s'agir d'un emplacement dédié pour d'éventuelles offrandes alimentaires.

Le corpus céramique de T02 est composé d'un NR de 49 et, bien que tous les collages ne puissent être directement assurés, il est très probable qu'il n'y ait que 2 récipients à l'intérieur de la tombe (NMI 2). Le premier, retrouvé entier et contenant des restes de charbon, est un pot à col cintré, lèvre déversée et épaule marquée en céramique culinaire (CCL), dont des parallèles ont pu être trouvés à Massongex¹.

Le deuxième est un bol en céramique à revêtement argileux (CRA) Lamb. 2/37. Ces éléments indiquent que ce dépôt n'est pas antérieur à 150 après J.-C.

Il est par ailleurs intéressant de noter l'emplacement des éléments retrouvés, puisqu'ils ont tous été retrouvés dans le carré 2 de la tombe, à l'instar de 2 fragments découverts dans le carré 5 (CRA indéterminé et CRA Lamb. 2/37).

Plusieurs éléments métalliques ont été retrouvés dans cette tombe. Outre des esquilles de bronze qui ne sont pas très indicatives, une fibule en bronze (SAG21-069) a été découverte dans le carré 4. Cette zone ne correspond pas à l'épaule, ce qui voudrait dire que la fibule n'était pas en position fonctionnelle, ou qu'elle servait peut-être à autre chose (comme fermer un linceul par exemple ?). Une bague en fer (SAG21-083) a été retrouvée dans le carré 2, soit au même endroit que les mains, et des clous de chaussures proviennent du carré 3 (SAG21-184, N=3), soit au même endroit que la majeure partie des éléments du pied. Il est donc très probable que ces éléments se soient trouvés en position fonctionnelle au moment de la crémation du défunt.

Tombe T3

Type de sépulture : crémation

Orientation : E-W

Type de dépôt : simple, primaire

Structure

La T3 est la tombe qui a subi le moins de perturbations modernes. En effet, elle a seulement été légèrement détruite dans l'angle nord-est par une structure plus récente (UT26). Le bûcher est conservé sur 1,80 x 0,60 m, ce qui pourrait être la taille initiale de toutes les structures. Il a été divisé en 8 carrés distincts pour la fouille (**Fig. 19 d**). Découverte lors du décapage machine au niveau de l'apparition de son remplissage charbonneux (UT20), la partie supérieure de la fosse n'a pu être observée et seuls les 25 centimètres inférieurs du dépôt sont documentés. Les parois semblent bien verticales et le fond de la fosse est plat, comme pour les deux premières structures décrites. Le niveau charbonneux est conservé sur une dizaine de centimètres et présente du mobilier brûlé, ainsi que des fragments de bûches de taille relativement importante (plus de 0,3 x 0,2 m) (**Fig. 20**). Les deux derniers décapages présentent également de nombreuses pierres rubéfiées, bien que le sédiment lui-même ne garde que des traces ténues de chauffe (**Fig. 21**).

¹ Massongex, B.7, n°14-15, contexte daté de 110-130 et typique du 3^e s. ap. J.-C.; Haldimann et Paccolat 1990, 119.



Fig 20 – T3 en cours de fouille.



Fig 21 – T3 en cours de fouille, documentation des traces de rubéfaction.

Restes humains identifiés

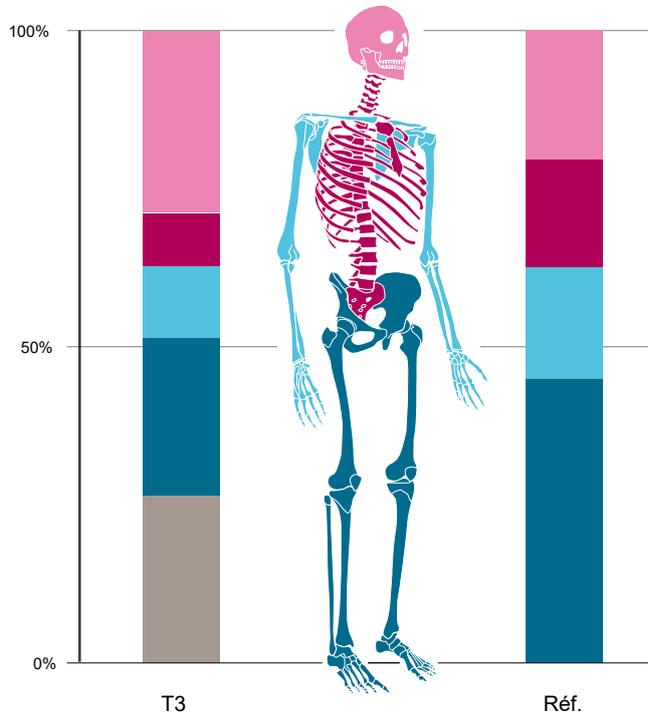
Les restes osseux sont relativement bien conservés, bien que fragmentés (poids moyen d'environ 0,35 g). Ils présentent une variabilité de couleur importante, allant des tons de blanc au bleu ou noir en passant par le beige. Ceci s'explique par une exposition au feu différente selon les parties du corps. Quoiqu'il en soit, la plupart des ossements sont blanc gris ou blanc craie. Le poids total est de 546,6 g.

La proportion des différentes parties anatomiques (**Fig. 19 a**) montre que le crâne est sur-représenté par rapport au reste (tronc et membres). Cela pourrait s'expliquer soit par un biais de conservation de ces parties sous-représentées (notamment par la conservation plus mauvaise des parties spongieuses) ou alors par un éventuel prélèvement de certains os avant un dépôt secondaire non localisé.

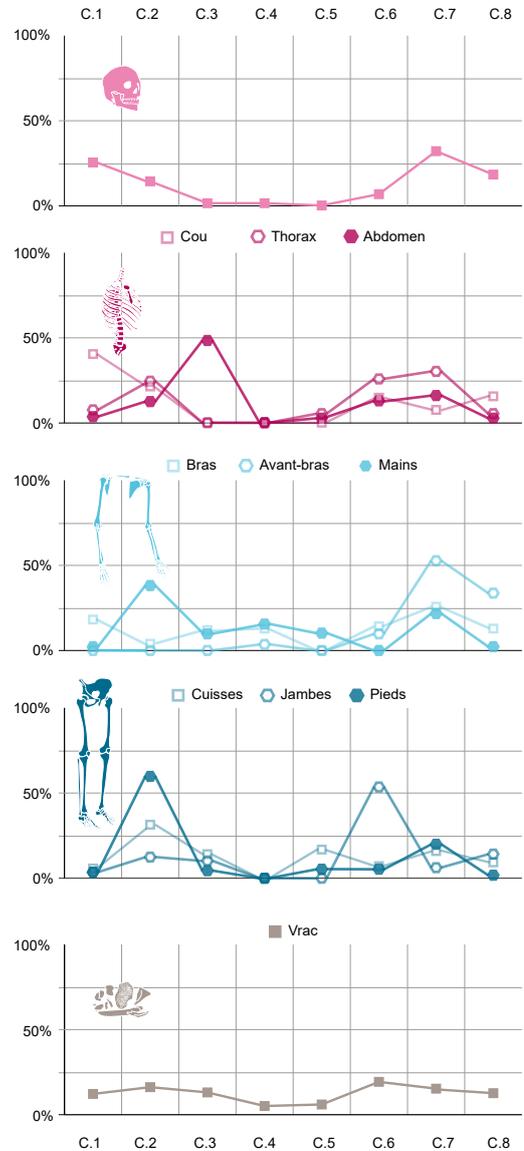
Au niveau de la répartition spatiale des parties osseuses (**Fig. 19 d**), on observe clairement une logique anatomique conservée : le crâne se répartit principalement entre les carrés 1, 2, 7 et 8, soit la partie orientale de la tombe, alors que les membres inférieurs se concentrent dans les carrés 2, 3, 5 et 6, soit plutôt la partie occidentale de la tombe. Le tronc et les membres

Tombe 3

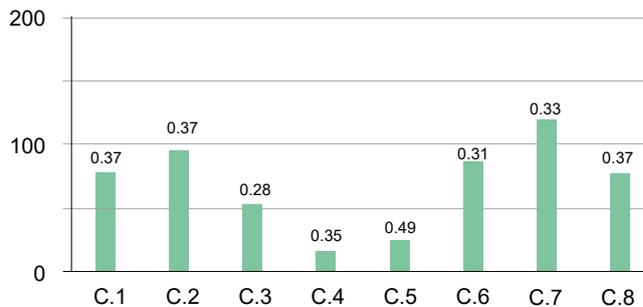
Représentation des proportions observées vs théoriques



Dispersion des PA par carrés



Poids total et poids moyen par carré



Répartition spatiale des PA par carré

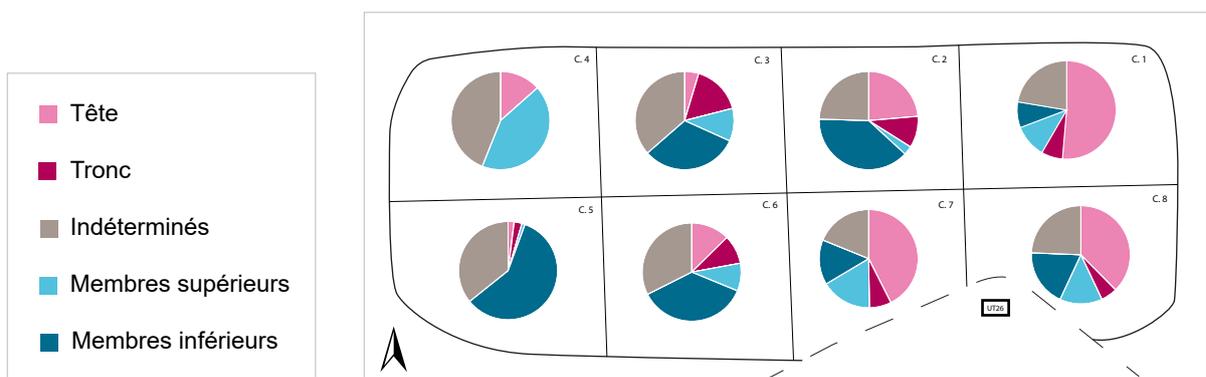


Fig 19 : Présentation des différents graphiques liés à l'analyse des restes osseux de la T3 : en haut à gauche la représentation des proportions observées vs théoriques des parties anatomiques (a), en haut à droite la dispersion des parties anatomiques par carrés (b), au milieu à gauche le poids total et le poids moyen des ossements par carré en g (c), au fond à droite la répartition spatiale des différentes parties anatomiques par carrés (d).

supérieurs se répartissent dans les carrés 1, 2, 3, 6, 7 et 8, mais sont quasiment absents de la partie à l'extrême ouest de la tombe. Le seul carré qui vient mettre le doute dans cette répartition anatomique est le carré 4, mais il faut penser qu'il contient très peu d'ossements au total et que des mouvements d'os sont inévitables (effondrement du bûcher, ramassage éventuel, taphonomie). Il est intéressant, ici, d'observer plus attentivement la dispersion des différentes parties anatomiques (**Fig. 19 b**). Au niveau du tronc, on observe que les éléments du cou se concentrent dans les carrés 1 et 8, soit la partie la plus à l'est de la tombe, alors que le thorax se répartit sur les carrés 2, 6 et 7, soit les carrés suivants en direction de l'ouest. La concentration d'élément de l'abdomen dans le carré 3 vient confirmer cette répartition spatiale du tronc. La répartition détaillée des membres supérieurs concorde aussi avec cette logique anatomique : les éléments des bras se répartissent principalement entre les carrés 1, 7 et 8, ceux des avant-bras entre les carrés 7 et 8, ceux des mains dans les carrés 2 et 7 (ce qui laisse penser que les avant-bras étaient repliés dans la partie supérieure du corps, soit par volonté, soit à cause de la position prise par le corps sur le bûcher). La répartition des membres inférieurs est plus variable, cependant, mais comme le souligne Depierre dans ses travaux (2014), le comportement des membres sous l'action du feu est rarement homogène, contrairement au rachis par exemple, qui reste en connexion quasi stricte.

Le poids total d'ossements contenus dans chaque carré est relativement homogène (**Fig. 19 c**), excepté pour les carrés 4 et 5. Ceux-ci correspondent à l'extrémité occidentale de la tombe et, comme la limite de la structure n'est pas parfaitement définie, cela pourrait s'expliquer par la position du squelette, placé plutôt dans la partie orientale.

Identité biologique

Les ossements ne présentent aucun doublon ni aucune incompatibilité et appartiennent donc probablement tous au même individu. Ce dernier est qualifié d'adulte car aucun élément en croissance ni aucune trace de sénescence n'ont été identifiés. Le sexe n'a pas pu être déterminé car aucun élément osseux n'est suffisamment conservé pour permettre une détermination. Aucune atteinte pathologique n'a été observée sur les éléments osseux conservés.

Faits et gestes funéraires

La structure semble bien correspondre à un bûcher en fosse et contient les restes d'un individu adulte de sexe non déterminé. La couleur des ossements permet d'affirmer que la température du bûcher a été d'au moins 600°C et leur répartition spatiale que la crémation n'a probablement pas été conduite. Le poids total des ossements ne suffit pas pour un individu complet, il est donc possible qu'un ramassage de certaines parties osseuses ait été effectué, même si on ne peut pas exclure un biais de conservation non plus. Si l'on admet qu'une partie des ossements ont été ramassés, il n'y a pas eu de sélection particulière des ossements, et ceux qui ont été prélevés proviennent de toutes les parties anatomiques puisque leur proportion correspond aux valeurs théoriques. En tout cas, les perturbations modernes ne sont pas suffisamment invasives pour expliquer ce poids total plutôt faible.

Mobilier

Au niveau du mobilier, on retrouve quelques fragments de faune brûlée (un peu plus de 10 g), qui proviennent uniquement des carrés 2 et 3, soit du côté nord de la tombe, au centre. Comme cela s'est déjà vu sur d'autres sites, il pourrait s'agir d'un emplacement préférentiel pour d'éventuelles offrandes, et cela pourrait signifier aussi qu'au moment de la crémation, l'assemblée se tenait au nord du bûcher (Bel, Blaizot et Duda, 2008).

Plusieurs objets métalliques ont également été mis au jour, lors de la fouille pour certains, ou après tamisage, par exemple, pour les clous de chaussures. Une fibule en fer (SAG21-050) provient du carré 1 (et un petit fragment a été retrouvé au tamisage dans le carré 6), et pourrait donc ainsi se trouver encore en position fonctionnelle si l'on suppose que la tête du défunt se trouvait à l'est. Une bague en fer (SAG21-079) a été retrouvée dans le carré 7, ce qui correspond aussi à l'emplacement présumé des avant-bras et des mains d'après la répartition spatiale des ossements. Un couteau (SAG21-001) a été trouvé en surface lors du nettoyage de la tombe et n'entre donc pas dans l'analyse spatiale. Le carré 3 a livré une monnaie en

bronze (SAG21-064), qui pourrait être liées éventuellement aux autres offrandes (notamment les os de faune), puisqu'elle provient du même endroit. Ou alors, la monnaie était rattachée à l'individu puisqu'elle se trouve au niveau présumé des hanches du défunt. Un élément en fer indéterminé (SAG21-080, poignée ou agrafe) provient du carré 6 et est probablement lié à la structure du bûcher. Pour finir, la structure a livré près d'une centaine de clous de chaussure (N=95), qui proviennent principalement des carrés 3, 4, 5 et 6 (et 7, dans une moindre mesure), soit la partie occidentale de la tombe qui correspond aux carrés ayant livré le plus d'éléments des membres inférieurs.

Tombe T4

Type de sépulture : crémation

Orientation : E-W ?

Type de dépôt : simple, primaire

Structure

La tombe est conservée sur une largeur d'environ 0,60 m et environ 1,50 m de long, elle a été perturbée à l'est par une structure moderne (UT26) (**Annexe 1**). Elle a été divisée en 4 carrés distincts pour la fouille (**Fig. 22 d**). Découverte lors du décapage machine, la structure est apparue lorsque les bords de fosse charbonneux ont été repérés. Il n'y a donc pas de coupe pour documenter le haut de la structure, mais la fouille des niveaux charbonneux du fond de la fosse ont permis de voir que les parois sont bien verticales et le fond plat. La partie documentée de la fosse fait environ une vingtaine de centimètres de profondeur et le niveau charbonneux (UT22), conservé sur une dizaine de centimètres, contient du mobilier brûlé (os humains, os faune, pierre ollaire, céramique et métal) (**Fig. 23**). Comme pour la plupart des autres structures, on retrouve également d'importants morceaux de « bûches » (**Fig. 24**), mais très peu de traces de rubéfaction sont visibles. Tout cela concorde tout de même avec l'identification d'un bûcher en fosse.

Restes humains identifiés

Les os humains crémés conservés sont en relativement bon état, bien que fragmentés (poids moyen des fragments d'environ 0,38 g). Leur couleur varie selon les fragments, mais pour la plupart ils présentent une coloration blanche ou blanc gris. Le poids total des ossements présents est de 550,1 g.

La proportion des différentes parties anatomiques (**Fig. 22 a**) concorde plus ou moins avec les valeurs théoriques attendues, bien que les membres supérieurs soient légèrement sous-représentés. Il faut cependant garder à l'esprit que la structure a été perturbée et n'est pas complète, sans compter la proportion d'ossements indéterminés qui s'élève à environ 30%. Il est donc difficile d'aborder les questions liées à un ramassage et/ou à une sélection des ossements.

Au niveau de la répartition spatiale des parties anatomiques (**Fig. 22 d**), celle-ci est également moins visible que pour les autres tombes. En effet, les parties anatomiques semblent se répartir de manière relativement homogène quel que soit le carré observé. La dispersion détaillée des différentes parties anatomiques (**Fig. 22 b**) ne semble pas amener plus d'explication car aucune logique ne s'en détache. Il est alors très probable que la crémation ait été conduite, cela implique des manipulations du corps sur le bûcher pour optimiser le processus de crémation du corps (Blazot et al, 2009).

Quant au poids total d'ossements contenu dans chaque carré (**Fig. 22 c**), on remarque que le carré 1 comporte plus d'ossements que les autres, pour lesquels la quantité est relativement homogène. Cela pourrait simplement s'expliquer par le fait que le carré 2 est celui qui a été le plus perturbé par la structure moderne (UT26) et que les carrés 3 et 4 correspondent à l'extrémité de la tombe, soit une zone qui contient inévitablement moins d'ossements.



Fig 23 – T4 en cours de fouille.



Fig 24 – T4 en cours de fouille, documentation de fragments de bois calciné en place.

Identité biologique

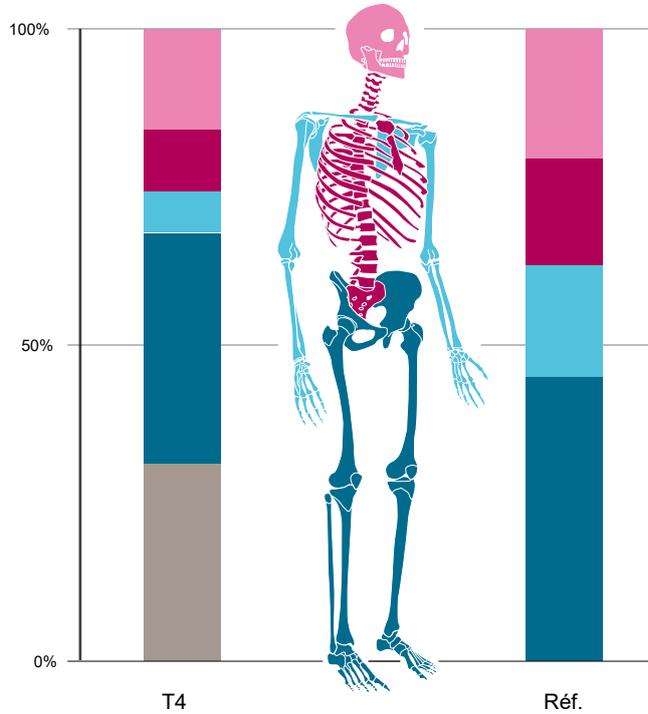
Le matériel osseux étudié ne contient aucun doublon ni aucune incompatibilité de taille, âge ou pathologique, il s'agit donc bien des restes osseux d'un seul et même individu. Ce dernier est un individu adulte (aucune trace de croissance ou sénescence), de sexe non déterminé (aucun élément probant conservé) et qui ne présente aucune atteinte pathologique observable.

Faits et gestes funéraires

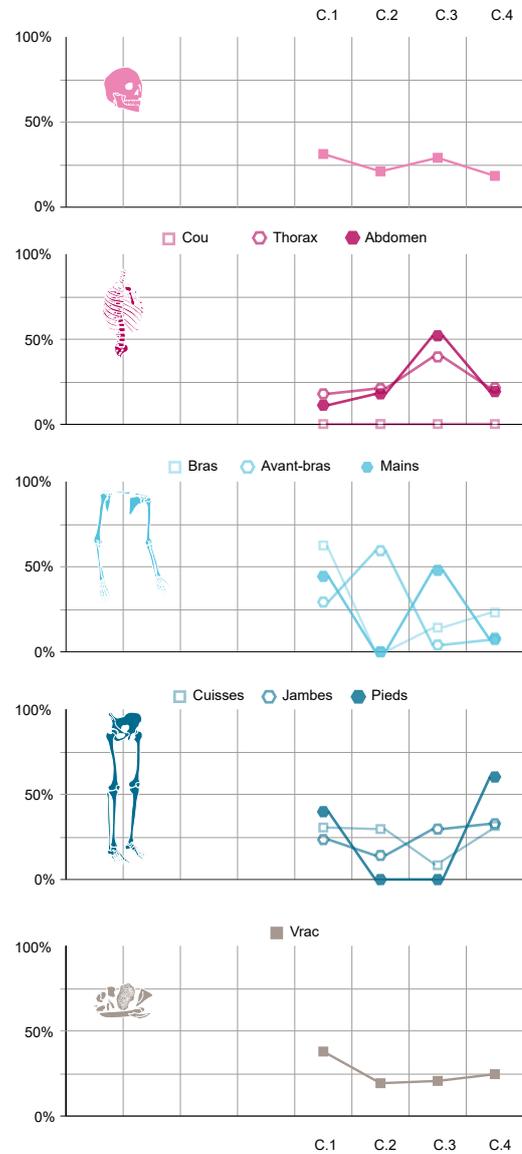
Malgré une répartition spatiale des os qui ne respecte pas la logique anatomique, les indices archéologiques tendent à classer cette tombe dans les bûchers en fosse. En effet, tous les autres critères sont respectés. Il pourrait donc s'agir d'un bûcher en fosse mais dont la crémation a été conduite. La couleur et la fragmentation des ossements indiquent que le bûcher a au moins atteint les 600°C. La quantité totale d'ossements n'est pas suffisante pour affirmer

Tombe 4

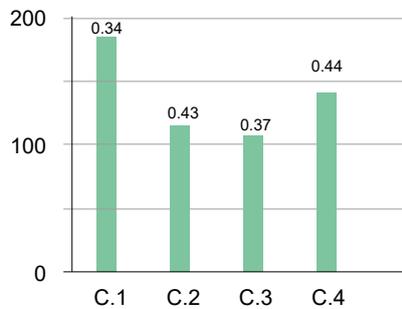
Représentation des proportions observées vs théoriques



Dispersion des PA par carrés



Poids total et poids moyen par carré



Répartition spatiale des PA par carré

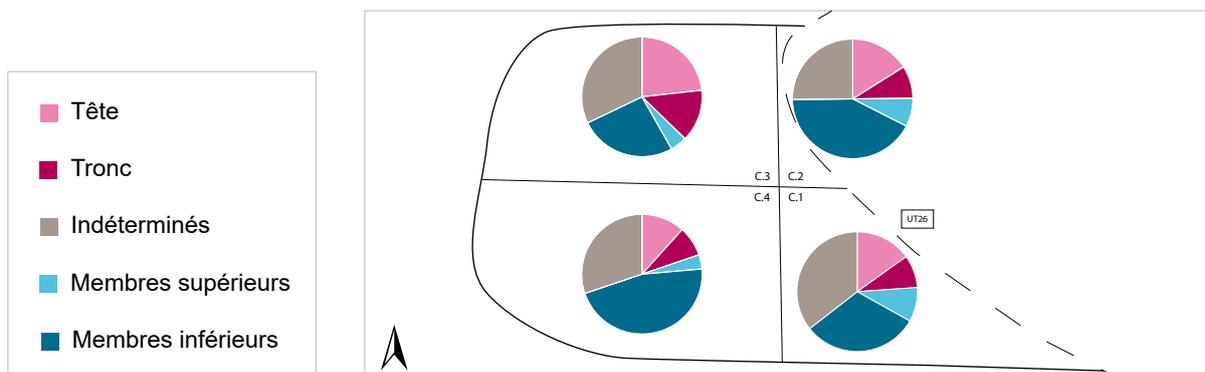


Fig 22 – Présentation des différents graphiques liés à l’analyse des restes osseux de la T4 : en haut à gauche la représentation des proportions observées vs théoriques des parties anatomiques (a), en haut à droite la dispersion des parties anatomiques par carrés (b), au milieu à gauche le poids total et le poids moyen des ossements par carré en g (c), au fond à droite la répartition spatiale des différentes parties anatomiques par carrés (d).

que l'individu crémé est complet, mais la structure ayant été perturbée par des aménagements modernes, il est délicat de proposer une cause anthropique à ce manque.

Mobilier

La tombe a livré un peu moins de 20 g d'ossements de faune brûlée, dont la plupart proviennent du carré 1. Cet emplacement pourrait correspondre à une zone préférentielle pour les offrandes éventuelles.

Au niveau du mobilier métallique, une monnaie (SAG21-002) et un clou de charpente (SAG21-003) ont été retrouvés au moment du nettoyage de surface de la structure, mais ils ne sont peut-être pas à leur emplacement primaire et ne sont pas utiles pour une analyse spatiale.

Un unique fragment de céramique culinaire (CCL) représente le corpus céramique de la T04, n'y apportant alors guère d'élément datant.

La tombe livre en revanche de nombreux fragments de pierre ollaire (déterminations disponibles en annexe) et, bien qu'il ne soit pas possible d'en assurer tous les collages, ils correspondent vraisemblablement à un seul et même individu. SAG21-110, SAG21-122 (**Fig. 25**) et SAG21-139 collent entre eux et permettent d'identifier un pot en pierre ollaire taillé de 9,5cm de haut et 12cm de diamètre, de section circulaire, avec oreilles de préhension et restes de calcination sur l'extérieur et la lèvre du récipient. Ce dernier peut être rattaché au groupe de roche « C » des pierres ollaires (talcschistes) dont la datation aux 2-3^e de notre ère est plausible². Une partie de ce pot, trop mal conservée à la suite de son exposition au feu, a été plâtrée directement sur le terrain en vue d'une éventuelle restauration (SAG21-150) (**Fig. 26**).

Une trentaine de clous de chaussure ont été découverts dans la tombe (N=33) et se répartissent principalement entre les carrés 1, 3 et 4. Tout comme les ossements, on ne peut pas distinguer de répartition spatiale du mobilier cohérente avec une éventuelle logique anatomique.

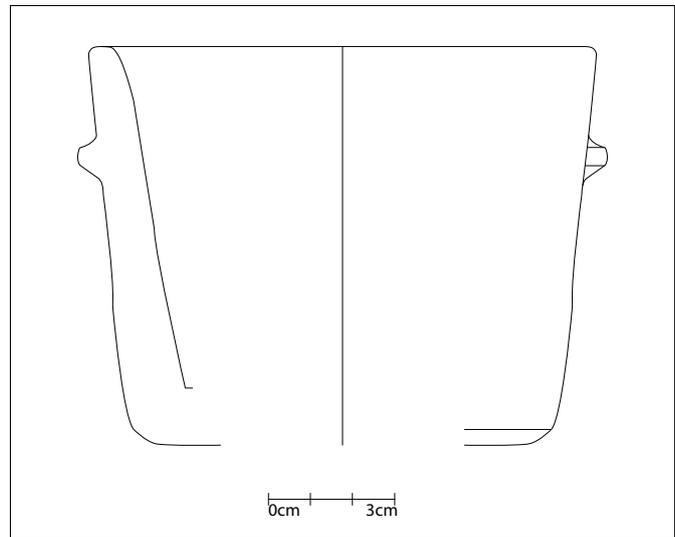


Fig 25 – Profil du fragment de pierre ollaire SAG21-122 illustrant le pot retrouvé dans la T4.

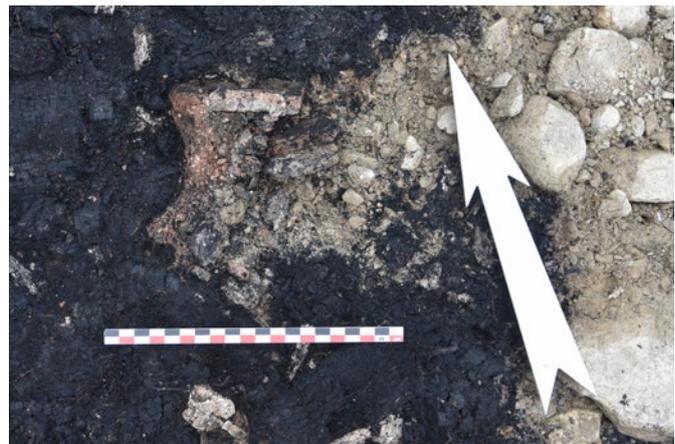


Fig 26 – Fragment de pot en pierre ollaire retrouvé dans le fond de la T4 et plâtré pour prélèvement.

² Gamsen 3A, 332, 337, 342-344; Pfeifer et Serneels 1986, 149, 155 ; Paunier 1986, 165

Tombe T5

Type de sépulture : crémation
Type de dépôt : simple, primaire

Orientation : ND

Structure

Découverte lors d'un nouveau décapage machine destiné à taluter le bord de fouille, la T5 n'est conservée que sur environ 0,55 x 0,40 m car elle a été perturbée par des terrassements modernes (UT40) (**Annexe 1**). Au vu de la partie conservée et du temps disponible pour la fouille, il a été décidé de ne pas diviser la structure en carré. La machine s'est arrêtée directement sur le niveau charbonneux (UT38), conservé sur une dizaine de centimètres et contenant d'importants fragments de bois brûlé, ainsi que du mobilier brûlé (os humains crémés, os faune et objets métalliques) (**Fig. 27**). La structure présente également de nombreuses pierres ainsi que quelques nodules de terre rubéfiés (**Fig. 28**). Les parois sont bien verticales et le fond est plat.



Fig 27 – T5 en cours de fouille.



Fig 28 – T5 en cours de fouille, documentation des niveaux rubéfiés.

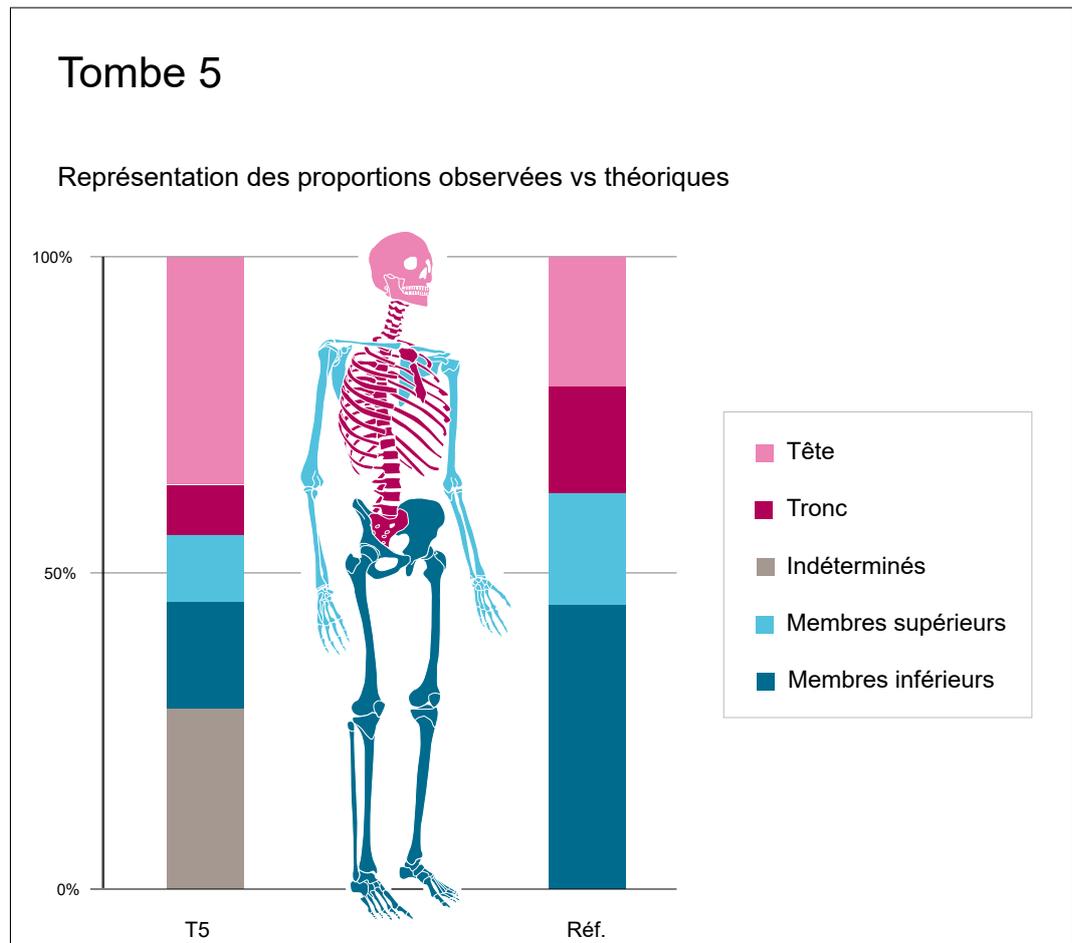


Fig 29 – Proportion des différentes parties anatomiques des ossements issus de la T5.

Restes humains identifiés

Les ossements crémés sont relativement bien conservés, bien que fragmentés (poids moyen de 0,41 g). Leur couleur est très variable, allant du blanc au noir en passant par le brun, le jaune ou le bleu. Malgré tout, la plupart des os sont dans les tons de blancs ou blanc gris. Le poids total de la structure s'élève à 208,9 g.

Au niveau des proportions des différentes parties anatomiques (**Fig. 29**), on remarque que la tête est clairement sur-représentée. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que la structure est perturbée et donc pas entièrement conservée, la zone documentée contenant peut-être plus de fragments de la tête que des autres parties anatomiques. Cependant, comme nous le verrons plus bas, la structure contient les restes osseux d'un individu immature, chez qui la proportion de la tête par rapport au reste du corps est plus importante que chez les adultes (Duday, 2013 ; Blaizot et al., 2009).

Etant donné que la structure n'a pas été coupée en carrés, la répartition spatiale des restes osseux ne peut être abordée, tout comme le poids total des ossements par carré.

Identité biologique

Les restes osseux ne présentent aucun doublon, ni aucune incohérence de taille, âge ou pathologique et appartiennent donc probablement tous au même individu. Les ossements identifiés montrent des signes de croissance en cours, principalement sur des phalanges de main. Ces dernières ne possèdent pas encore leur extrémité proximale soudée, ce qui indique que l'individu crémé a en tout cas moins de 14 ans. La présence d'éléments de rachis soudés indique, pour leur part, qu'il a également plus de 4 ans. Il n'est malheureusement pas possible d'être plus précis étant donné que les dents retrouvées sont en mauvais état de conservation. L'individu sera donc désigné comme un Infans II (plus de 6 ans), car la taille des phalanges non soudées mais complètes semble trop importante pour un individu de moins de 6 ans. L'individu

ne présente aucune trace d'atteinte pathologique. Le poids total de la structure reste faible même pour un individu immature, sachant que les valeurs de référence pour un individu entre 3 et 13 ans se situent entre 932,6 g et 1132,4 g (Trotter et Hixon, 1974). Cependant, la tombe n'étant pas complète, il est délicat de proposer une explication à ce manque.

Faits et gestes funéraires

La structure semble bien correspondre à un bûcher en fosse, même si la répartition spatiale des ossements n'a pas pu être réalisée. Tous les indices archéologiques concordent et la structure est similaire aux autres tombes du site. La couleur et la fragmentation des os crémés indiquent qu'ils ont été exposés à une chaleur d'au moins 600°C. Au vu de la structure conservée qui reste très partielle, il n'a pas été possible de déterminer si la crémation a été conduite ou non, tout comme il est délicat d'aborder les modalités de ramassage ou de sélection des ossements.

Mobilier

La tombe T5 a livré un fragment de faune brûlé, trop faible pour proposer une hypothèse quant à sa présence dans la tombe. En revanche, elle a livré une monnaie en bronze (SAG21-126), ainsi que 8 clous de chaussures. Malheureusement, il n'est pas possible sans analyse spatiale de savoir s'ils étaient en position fonctionnelle ou non.

Tombe T6

Type de sépulture : crémation

Orientation : ND

Type de dépôt : simple, primaire

Structure

La tombe T6 est conservée sur environ 0,50 m de large x 0,50 m de long, car elle a été perturbée par deux structures modernes (UT40 et 43) (**Annexe 1**). Elle a tout de même été séparée en deux carrés dans le sens de la largeur. La structure présente les mêmes généralités que les autres tombes du site : des parois verticales, bien que conservées sur moins de 0,10 m de profondeur et un fond plat. D'importants morceaux de charbons (0,40 x 0,20 m) sont encore visibles ainsi que plusieurs pierres rubéfiées, laissant supposer qu'il s'agissait bien d'un bûcher en fosse (**Fig. 30**).



Fig 30 – T6 en cours de fouille.

Restes humains identifiés

La conservation des ossements humains de cette structure est plutôt mauvaise, d'ailleurs le poids moyen est faible avec une moyenne de 0,27 g. La couleur des os, blanc craie, est plutôt homogène pour la majeure partie du matériel retrouvé. Le poids total des ossements de la tombe est très faible, soit 46,2 g.

Bien que la structure ait été séparée en deux carrés, il est difficile de pousser l'analyse car les os sont très mal conservés (plus de 80% d'indéterminés) (**Fig. 31**). Même la proportion des différentes parties anatomiques n'est pas très pertinente puisque seuls quelques fragments de crâne et trois fragments de diaphyse du membre supérieur ont pu être identifiés.

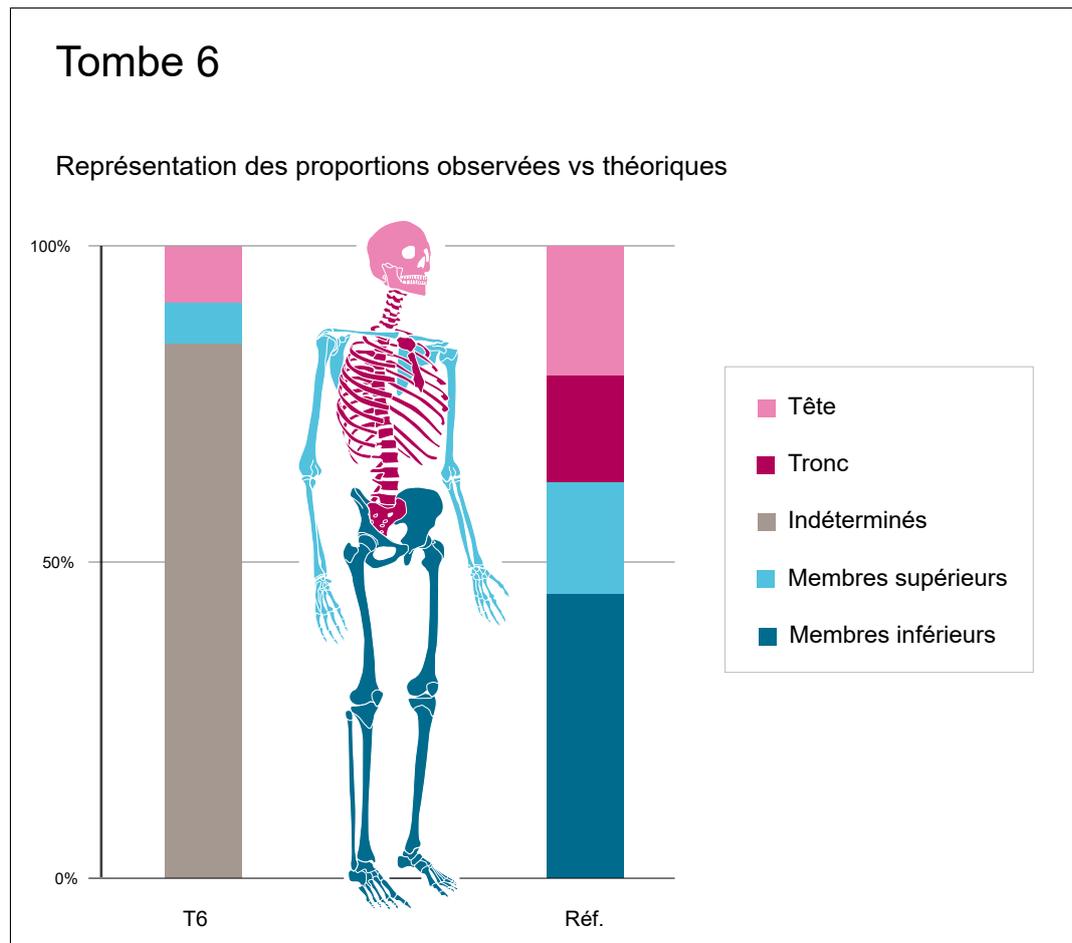


Fig 31 – Proportion des différentes parties anatomiques observées dans la T6 face aux proportions théoriques.

Identité biologique

Les restes osseux sont très peu importants et aucun élément caractéristique n'est conservé. Il est donc uniquement possible de dire que ces restes osseux appartenaient probablement tous au même individu, de taille adulte et de sexe non déterminé. Aucune atteinte pathologique n'a été observée.

Faits et gestes funéraires

La structure étant très lacunaire, par les perturbations qu'elle a subies, il est difficile d'aborder la question des gestes funéraires liés. Cependant, comme les autres dépôts funéraires du site sont relativement homogènes, on peut supposer qu'il s'agit également d'un bûcher en fosse, dont la crémation pourrait avoir été conduite ou non conduite et les ossements prélevés ou non. La couleur des os indique qu'ils ont été soumis à une température d'au moins 600°C.

Mobilier

La structure a dévoilé quelques objets métalliques : un ardillon de fibule en fer (SAG21-136) ainsi que deux clous probablement de charpente (SAG21-137 et SAG21-148). Il n'est pas possible de déterminer si la fibule était en position fonctionnelle ou non, tandis que les clous de charpente sont probablement liés à l'installation du bûcher ou à la présence de bois de récupération.

Tombe T7 / UT34

Type de sépulture : Non déterminé
Type de dépôt : Non déterminé

Orientation : Non déterminée

Structure

Lors du décapage machine destiné à taluter le bord de fouille, une zone charbonneuse d'environ 0,60 x 0,40 m a été identifiée et numérotée comme une tombe. Cependant, après l'avoir dégagée en plan, il s'agit en fait des résidus d'une tombe : quelques lambeaux de charbons, contenant un peu de mobilier, ont recouverts un niveau plus récent que celui des dépôts funéraires (**Fig. 32**). Il est même difficile de savoir si ces résidus appartiennent à une tombe indépendante ou s'ils peuvent en réalité être liés à la T6 ou à la T5, situées quelques centimètres en contrebas et perturbées par les structures agricoles modernes (**Annexe 1**).

Restes humains identifiés

Les restes osseux retrouvés dans ce niveau charbonneux sont mal conservés et ne représentent que 10 g d'ossements. Avec une quantité aussi faible, il n'est pas possible de réaliser une quelconque analyse. Ces restes sont trop lacunaires pour être informatifs, d'autant que leur origine précise n'est pas certaine.



Fig 32 – T7 / UT34 en cours de fouille.

Mobilier

La structure a livré un clou en fer indéterminé (SAG21-164).

Tombe T8 / UT41

Type de sépulture : Non déterminé
Type de dépôt : Non déterminé

Orientation : Non déterminée

Structure

La T8, ou plutôt l'UT41 a été découverte lors du décapage machine, elle est conservée sur une petite surface de 0,10 x 0,10 cm (**Annexe 1**). Il s'agit d'une petite zone charbonneuse sur quelques centimètres de profond. Le fait qu'elle forme un carré du côté nord-ouest fait penser qu'il pourrait s'agir d'une structure complètement détruite par les travaux agricoles modernes, dont seul l'angle serait conservé. Malgré tout, il reste une incertitude quant à la position primaire de ce vestige.

Restes humains identifiés

La structure n'a livré aucun ossement humain.

Mobilier

La tombe n'a livré aucun mobilier. Seuls des prélèvements de charbons ont été effectués, sur le terrain et après tamisage.



SALGESCH

SCHAMPICHTRU - SAG21

Bûchers funéraires d'époque romaine